

**Approbation des MCCA de la Faculté de chirurgie
dentaire pour l'année universitaire 2021-2022**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 13 juillet 2021**

Délibération 2021/07/CFVU – 85

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les MCCA de la Faculté de chirurgie dentaire pour l'année universitaire 2021-2022.

Toulouse, le 16 juillet 2021



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 23

Nombre de voix favorables : 23
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

MODALITÉS DU CONTRÔLE DES COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES 2021/2022

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu le Code de l'Education et notamment le livre VI ;

Vu le décret 84-932 du 17 octobre 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu le décret 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2010 fixant la liste et le programme des certificats d'études supérieures en chirurgie dentaire ;

Vu l'arrêté du 01^{er} juin 2016 accréditant la Faculté de chirurgie dentaire de Toulouse à délivrer les Certificats d'Etudes Supérieures ;

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Peuvent être admis à s'inscrire en vue des certificats d'études supérieures (CES) de chirurgie dentaire les titulaires d'un diplôme de praticien en médecine bucco-dentaire, ouvrant droit à l'exercice de la profession dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats. Les étudiants de la Faculté inscrits en thèse d'exercice devront obtenir le diplôme de docteur de chirurgien-dentiste avant le 31 décembre de l'année précédent le début des enseignements des CES.

Les modalités du contrôle des compétences et des connaissances sont communes à tous les CES auxquels est habilitée la Faculté.

JURY

Les enseignants responsables de chaque CES valideront les autorisations d'inscription et arrêteront le détail des Unités d'enseignements (UE) auxquelles le candidat est pédagogiquement inscrit en appréciant les équivalences et/ou parcours sollicités. Les UE obtenues en équivalences sont acquises uniquement pour le parcours qui a permis l'inscription.

Un jury commun à tous les CES, dans lequel toutes les sous-sections d'enseignement sont représentées, est constitué pour délivrer le diplôme.

ASSIDUITE

Il est rappelé que l'assiduité aux enseignements dirigés, pratiques et cliniques est obligatoire ; tout manquement non justifié entraînera la non autorisation de se présenter au contrôle terminal des connaissances.

Les absences :

- **Absence justifiée** : La justification doit être déposée à la Scolarité dans les 3 jours ouvrables suivant l'épreuve ou l'absence.

- **Absence injustifiée** : le défaut d'assiduité aux enseignements obligatoires et l'absence à toute épreuve de contrôle continu sont sanctionnés. Tout manquement non justifié entraînera la non autorisation de se présenter à l'examen terminal.

- **Absence à une épreuve de l'examen terminal** : Aucune épreuve de remplacement ne sera organisée. En conséquence, le candidat sera déclaré "défaillant" pour l'UE ou les UE concerné(es)

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Le contrôle des compétences et des connaissances porte sur les enseignements théoriques, dirigés et pratiques. Les enseignements ne sont pas exhaustifs.

La durée de la formation est de 1 an minimum (120 h d'enseignement encadré) permettant d'acquérir 16 crédits ECTS également répartis dans 4 unités d'enseignement (UE). Elle se déroule du 1er janvier au 31 décembre. Un examen écrit terminal est organisé dans le courant du mois d'octobre.

Un ECTS correspond à un temps de travail étudiant estimé, compris entre 20 et 30 heures.

CONTROLE DES COMPETENCES ET DES CONNAISSANCES

Les CES comportent, pour chaque UE une note de contrôle continu évaluée sur 20 et une note de contrôle écrit terminal évaluée sur 20 également. Une UE est définitivement acquise si la moyenne des notes du contrôle continu et du contrôle écrit terminal est supérieure ou égale à 20/40.

Le diplôme est validé lorsque toutes les UE qui le composent sont validées.

Le contrôle continu est organisé par l'enseignant. Il peut prendre la forme d'un oral, d'une épreuve pratique écrite, d'un stage, d'un mémoire par UE ou portant sur tout ou partie des UE d'un CES ou d'une mention. Dans le cas d'un contrôle continu portant sur les enseignements de plusieurs UE, la note est attribuée à toutes les UE évaluées.

Pour les candidats inscrits à une seule UE d'un CES ou d'une mention, le contrôle continu, quelle que soit sa forme, ne portera que sur les enseignements de l'UE suivie.

L'enseignant responsable du CES, ou de l'UE, annonce la forme que prendra le contrôle continu au début de la formation.

Chaque CES comporte autant **d'épreuves écrites terminales** d'une heure chacune que d'UE. Ces épreuves anonymes prendront la forme d'un sujet rédactionnel.

Une UE d'un autre CES, ou d'un Master, validée antérieurement peut être prise en compte pour la validation d'un autre CES qui prévoit cette possibilité sur appréciation du jury qui délivre l'autorisation d'inscription. Le jury se réunit afin de délivrer les autorisations d'inscriptions à une date permettant aux étrangers d'obtenir un titre de séjour.

CONSERVATION DES UE VALIDEES

Le candidat qui n'a pas validé le diplôme, conserve les UE qu'il a validées et pourra prendre une nouvelle inscription les années suivantes.

L'étudiant a la possibilité de s'inscrire au cours de la même année à plusieurs CES, ou mentions d'un CES, dans la mesure où les enseignements sont compatibles. Il acquitte les droits d'inscription pour chaque CES et/ou chaque mention.

S'il s'inscrit à un nouveau CES comportant une UE qui lui restait à valider pour obtenir le diplôme, il acquittera les droits d'inscription pour le nouveau diplôme préparé. Cela lui permettra le cas échéant de valider les 2 CES.

L'étudiant qui ne s'inscrit qu'à une UE d'un CES doit acquitter les droits d'inscription afférents à ce CES.

Il n'y a pas de deuxième session pour les CES.

**MODALITÉS DU CONTRÔLE
DES COMPETENCES et
CONNAISSANCES
2021-2022**

MODALITÉS DU CONTRÔLE DES COMPETENCES ET CONNAISSANCES 2021-2022

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu le Code de l'Education et notamment le livre VI ;

Vu le décret 84-932 du 17 octobre 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu le décret 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé ;

Vu les 3 arrêtés du 21 février 2011 instituant 3 possibilités de « passerelles » de réorientation,

Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO)

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire,

Vu les règles générales et modalités de progression pour le cursus LICENCE de l'Université Paul Sabatier, adoptées par le CEVU du 3 juillet 2012 et le CA du 10 septembre 2012.

Vu les règles générales et modalités de progression pour le cursus MASTER de l'Université Paul Sabatier, adoptées par le CEVU du 8 septembre 2011 et le CA du 19 septembre 2011.

PRINCIPES GENERAUX

Les enseignements dirigés, pratiques, cliniques et optionnels, les séminaires, les stages et les épreuves de contrôle continu sont des enseignements obligatoires. Les absences à un de ces enseignements doivent être justifiées par un certificat médical ou autre justificatif remis dans les 8 jours à l'enseignant qui transmettra à la scolarité.

Les enseignements magistraux pourront être réalisés en présentiel et/ou en distanciel.

Absence ou retard à une épreuve de l'examen terminal de fin de semestre : Aucune épreuve de remplacement ne sera organisée. En conséquence, le candidat sera déclaré "défaillant" pour le semestre, ou le domaine ou l'épreuve concerné(e).

En début de semestre, l'enseignant informe les étudiants du contenu et des modalités de validation des enseignements ainsi que des modalités du contrôle de la présence et du retard. Pour toutes les années, **le contrôle des compétences et des connaissances** porte sur les enseignements théoriques, dirigés, pratiques, cliniques, optionnels et sur les stages.

Le candidat ayant validé une certification en conserve le bénéfice durant tout le cursus et/ ou pour la durée réglementaire de la certification.

L'assiduité aux enseignements de l'UE Radioprotection et de l'AFGSU est obligatoire pour la délivrance de l'attestation.

Dispositions applicables pour les études en 2^e et 3^e cycles

Le projet pédagogique de la Faculté de Chirurgie Dentaire de Toulouse s'appuie sur le document de l'Association for Dental Education in Europe (ADEE) « Profil et compétences du futur odontologiste Européen » et met en œuvre les dispositions des arrêtés du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences odontologiques DFGSO et du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire. Ces textes, prolongeant l'arrêté du 28 octobre 2009 « relatif à la première année commune aux études de santé » (PACES), constituent l'application en droit français « de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur » pour l'Odontologie.

Le DFGSO ou niveau Licence comprend six (6) semestres de formation correspondant à 180 crédits. Les 2 premiers semestres de formation correspondent à la PACES. Il constitue le 1^{er} cycle des études en vue du diplôme de docteur en chirurgie Dentaire. **Le DFASO** (Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques) **ou niveau Master** comprend 4 semestres de formation correspondant à 120 crédits, c'est le deuxième cycle. Il est complété par un **troisième cycle court** comportant 2 semestres et l'obligation de la soutenance d'une **thèse**, ou un **troisième cycle long (Internat)** comportant entre 6 et 8 semestres et l'obligation d'une soutenance de **thèse (Diplômes d'Etudes Spécialisées)**.

Des réorientations sont organisées qui permettent l'inscription en 2^e ou 3^e année d'étudiants issus d'autres formations, dans des conditions et pour un nombre annuel de places fixé par arrêté Ministériel : ce sont les « **passerelles** ».

Après accord du vice-doyen responsable de la pédagogie et sous réserve d'une cohérence pédagogique, un étudiant peut effectuer une période d'études à l'étranger dans la limite de **deux semestres non consécutifs**. Le semestre validé par l'établissement étranger, lui permet d'acquérir 30 crédits européens. Si des enseignements et/ou validations donnant lieu à certification se déroulent pendant la période à l'étranger, l'étudiant devra prévoir soit de passer ces certifications dans sa Faculté d'origine, soit de faire preuve de la validation dans la Faculté d'accueil.

Chaque semestre est organisé en un ensemble d'unités d'enseignements (UE). Une UE comprend une ou plusieurs **discipline(s) ou matière(s)**.

Les UE sont réparties sur les six semestres constituant le DFGSO, sur les quatre semestres constituant le DFASO, et sur les 2 semestres constituant la 6^e année du diplôme de Docteur d'Etat de chirurgie dentaire à raison de 30 crédits par semestre. Un ECTS (European Credit Transfer System) correspond à un temps de travail étudiant estimé, compris entre 17 et 35 heures. La réussite au DFGSO nécessite la validation de 180 crédits.

La réussite au DFASO nécessite la validation de 120 crédits.

L'accumulation de crédits non reconnus dans le cycle ne conduit pas à la délivrance automatique d'un diplôme.

1. Inscription en 2^e et 3^e cycles (de la 2^e à la 6^e année)

L'étudiant désirant préparer le diplôme de chirurgien dentiste à l'UPS doit s'inscrire dans l'une des années, en fonction de ses acquis. Les 60 crédits issus de la PACES sont automatiquement acquis par la réussite au concours, ou à la sélection des lauréats des « passerelles », condition « sine qua non » pour une inscription en 2^e année ou 3^e année à la Faculté.

Une inscription relève de deux opérations :

- une inscription administrative (IA) annuelle comportant le paiement des droits d'inscription.
- une inscription pédagogique (IP) semestrielle.

2. Validation des étapes

La validation du parcours a lieu par UE et par semestre.

A la fin de chaque semestre est organisée la 1^{re} session d'examen.

Pour chaque semestre, une deuxième session est organisée en fin d'année universitaire (juin et/ou juillet), dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats. Cette 2^e session concerne, pour les 2 semestres de l'année universitaire, le contrôle terminal, le contrôle continu des UE, la validation des stages et optionnels.

Pour valider une UE, les candidats doivent :

- valider le type de contrôle sanctionnant l'UE (contrôle continu et/ou contrôle terminal)
→ Cf maquettes de synthèse des UE

Pour être déclaré admis à un semestre, les candidats doivent :

- Obtenir la moyenne au contrôle continu de chaque UE,
- Obtenir la moyenne au contrôle terminal de chaque UE,
- Avoir validé les stages et certifications,
- S'être présenté à l'ensemble des épreuves (toute absence à une épreuve terminale vaut 0)

Coefficient :

Il n'existe pas de coefficient pour les contrôles continus, pas de coefficient pour les contrôles terminaux, pas de coefficient sur les différentes UE.

Un **semestre** est validé si toutes les UE du semestre ainsi que les stages et optionnels évalués au cours du semestre ont été validés.

Pour les étudiants ajournés à une ou plusieurs UE, les modalités d'évaluation de cette ou de ces UE se feront, l'année suivante, en fonction des nouvelles MCC (en cas de changement du mode d'évaluation).

Compensation :

Il n'existe aucune compensation :

- chaque contrôle continu et chaque contrôle terminal est validé indépendamment.
- chaque UE est validée indépendamment.

3. Principes d'organisation de l'examen terminal de fin de semestre

Les Cours Magistraux (CM) sont évalués en Contrôle Terminal (CT).

Principe d'une pause médiane par demi-journée d'épreuve. La pause déjeuner ne peut être inférieure à une heure.

La durée des épreuves du contrôle terminal est de 30 minutes.

Les épreuves terminales anonymes s'effectuent selon un des procédés suivants :

- Questionnaires à Réponses Multiples (QRM)
- Dossiers progressifs : suite linéaire de questions associées à un cas clinique. Un dossier progressif comporte plusieurs questions (QRM : question à réponses multiples ou QRU : question à réponse

unique). L'étudiant devra valider chacune de ses réponses afin d'avancer dans les questions avec l'impossibilité de revenir en arrière.

- Questionnaires à Réponses multiples ET dossier(s) progressif(s)

Nombre de QRM par épreuve : entre 15 et 20

Principe de notation des QRM :

Chaque QRM est noté sur 1. La note finale est reportée sur 20.

La correction des questions à réponses multiples est basée sur le nombre de discordances entre les réponses de l'étudiant et la grille de correction.

Les questions à réponses multiples, sont notées entre 1 et 0.

En l'absence de discordance, l'étudiant obtient la note maximale soit 1.

- Dans le cas d'une discordance, la note passe à 0,5 sur 1.
- Dans le cas de deux discordances, la note passe à 0,2 sur 1.
- Dans le cas de 3 discordances ou plus, la note est de zéro.

L'absence de réponse à une question entraîne zéro à la question.

Principe de notation d'un dossier progressif :

Chaque question du dossier est notée selon le même principe de notation que les QRM.

La note attribuée au dossier progressif est la moyenne des notes obtenues aux différentes questions de ce dossier.

Lorsqu'une épreuve est constituée de dossier(s) progressif(s) ET de Question(s) à réponses multiples, la note attribuée est la moyenne des notes du ou des dossier(s) progressif(s) et du ou des QRM.

Un étudiant surpris en train de frauder ou de tenter de frauder peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire, délivrée par la section disciplinaire de l'Université (voir charte des examens de l'Université Toulouse III- Paul Sabatier).

En cas d'impossibilité de réaliser les examens de contrôles terminaux en présentiel, ils pourront être réalisés en distanciel.

4. Contrôle Continu

Les Travaux Pratiques (TP), les Travaux Dirigés (TD), et les Séminaires sont évalués en Contrôle Continu (CC).

Les modalités du contrôle continu, du fait de la diversité dans le fonctionnement des UE, sont communiquées en début d'année universitaire par le porteur de l'UE.

A la fin de chaque contrôle continu, l'enseignant responsable est tenu de présenter une grille de correction et/ou d'évaluation aux étudiants.

En fonction du calendrier hospitalo-universitaire de l'année, les notes des contrôles continus sont communiquées aux étudiants au mieux une semaine avant les examens terminaux de chaque semestre.

La validation du contrôle continu des UE, se traduit :

1. *soit par une note* : si la moyenne est >ou= à 10, le contrôle continu de l'UE est validé.

Lorsqu'une UE est validée en contrôle continu, le nombre minimum de contrôle continu au sein de l'UE est de deux.

2. **soit par un résultat « validé » ou « non validé »** : le nombre d'évaluation du contrôle continu au sein de l'UE est de deux. Si un étudiant obtient un « validé » et un « non validé » et/ou une absence, le résultat final du contrôle continu de l'UE relève de l'appréciation de l'enseignant responsable de l'UE.

En cas **d'absence ou retard à un ou plusieurs contrôles continus**, la note à attribuer à l'étudiant relève de l'appréciation de l'enseignant responsable de l'enseignement.

En cas de **non validation du contrôle continu** dans le semestre au cours duquel ont été suivis les enseignements, **une deuxième session est mise en place en fin d'année universitaire**.

En cas d'impossibilité de réaliser les examens de contrôles continus en présentiel, ils pourront être réalisés en distanciel.

5. Stages

Les stages sont obligatoires et validants.

Principes de validation des différents types de stage :

- **Stage d'initiation aux soins infirmiers** : ce stage d'immersion en service hospitalier est effectué avant la rentrée en 2^e année. Il est validé sur appréciation des enseignants responsables à partir d'un feuillet de stage.

- **Stage de maîtrise clinique** : ce stage d'immersion en service hospitalier est effectué avant la rentrée en 4^e année. Il est validé sur appréciation des enseignants responsables à partir d'un rapport de stage et de la présence de l'étudiant.

- **Stages cliniques** : la validation prend en compte l'activité de l'étudiant sur toute la durée du stage. La validation des stages est prononcée par le Doyen de la Faculté sur avis du Chef du Service dans lequel l'étudiant a été affecté en fonction des éléments suivants :

- l'activité clinique (quantitatif et qualitatif),
- l'assiduité,
- le comportement et le relationnel,
- l'approche centrée sur la personne dans le cadre de la relation de soin.

- **Stage hospitalier hors service d'Odontologie (HSO)** :

Il se déroule pendant le 2^e cycle et est validé en fin de DFASO par le doyen de la Faculté et l'encadrant responsable sur avis du chef de service du service d'accueil.

Il est effectué dans une structure de soins hospitalo-universitaire ou hospitalière publique ou privée.

- **Stage actif d'initiation à la vie professionnelle** :

Il se déroule pendant la 6^e année. Sa durée est de 250 heures auprès d'un praticien.

A l'issu du stage, l'étudiant remet un mémoire au service de la scolarité et le maître de stage adresse au Doyen de la Faculté son appréciation sur le stage par le biais du carnet de stage. La validation du stage est prononcée par le Doyen.

Échec aux stages :

L'enseignant responsable convient avec l'étudiant et le maître de stage des objectifs à atteindre afin de permettre une deuxième évaluation. Cette 2e évaluation est effectuée avant la 2e session suivant les modalités de l'évaluation initiale.

6. CSCT : Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique

Le jury est composé du Vice-Doyen chargé de la pédagogie et de l'ensemble des enseignants ayant pris part aux épreuves cliniques et à l'épreuve orale.

Le jury de l'épreuve orale est composé d'enseignants choisis parmi les différentes disciplines (PU/PH, MCU/PH, AHU). Il est proposé par le porteur de l'UE « CSCT » et validé par le doyen.

Concernant l'épreuve clinique pratique, les enseignants encadrants les stages des 4^e et 5^e années constitueront l'autre partie du jury.

- **Epreuve clinique orale**

Elle porte sur un ou des dossiers de patients concernant les disciplines cliniques.

Elle est sanctionnée par un résultat : « validé » ou « non validé »

En cas d'impossibilité de réaliser l'épreuve orale en présentiel, celle-ci pourra faire l'objet d'une épreuve écrite en distanciel.

- **Epreuve clinique pratique**

La validation des stages cliniques effectués en 4^e et 5^e années en service d'Odontologie, est prise en compte par le jury. Cette validation est nécessaire pour l'obtention du certificat.

- **Validation du Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique**

Est déclaré admis au Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique le candidat qui :

- a validé l'épreuve orale
- ET
- a validé ses stages cliniques (4^e année et 5^e année).

- **Échec au Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique à la 1^{re} session**

Une 2^e session est organisée.

Le candidat qui n'a pas validé l'épreuve orale et /ou qui n'a pas validé ses stages cliniques doit repasser obligatoirement la ou les épreuve(s) défaillante(s) lors de la 2^e session.

Une épreuve validée (épreuve orale ou épreuve pratique) est acquise définitivement.

7. Jurys

- Chaque semestre est validé par un **jury de fin de semestre**.
- Le DFGSO donnant le niveau licence est validé par le **jury du semestre 6** qui procède au **classement** et à l'**attribution des prix du DFGSO**. L'ensemble des UE, optionnels, stages doit être validé pour passer du 1^{er} au 2^e au cycle. Le jury du semestre 6 est souverain pour statuer sur toutes les situations.
- Le DFASO, correspondant au niveau master est validé par le **jury du semestre 10** qui procède au **classement** et à l'**attribution des prix du DFASO**. L'ensemble des UE, optionnels, stages doit être validé pour passer du 2^e cycle au 3^e cycle court. Le jury du semestre 10 est souverain pour statuer sur toutes les situations.
- La 6^e année du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire est validée par le **jury du semestre 12** qui procède au **classement** et à l'**attribution du prix de la 6^e année**. L'ensemble des UE, optionnels, stages des semestres 11 et 12 doit être validé pour obtenir la 6^e année. Le jury du semestre 12 est souverain pour statuer sur toutes les situations.

- Le jury est présidé par le Doyen de la Faculté, il est composé du Vice-doyen en charge de la pédagogie, et de l'ensemble des enseignants porteurs des UE. Pour chaque membre titulaire, un membre suppléant est désigné annuellement. Le quorum est fixé à la moitié des membres convoqués plus un.
- En cas de dettes au terme de la 3^e, de la 5^e ou de la 6^e année, l'étudiant est inscrit de nouveau administrativement dans la même année en conservant le bénéfice de ses validations antérieures. L'équipe enseignante précisera à la scolarité les inscriptions pédagogiques lui permettant de valider le cycle et de progresser.

8. Capitalisation

La **capitalisation** traduit le fait que des semestres, des UE en ce qui concerne le contrôle continu ou le contrôle terminal restent acquis quelle que soit la suite du parcours de l'étudiant.

Une note de contrôle continu ou de contrôle terminal supérieure ou égale à 10/20 est acquise définitivement.

9. Progression dans le cursus

Il ne peut pas y avoir plus de trois inscriptions dans la même année d'études en DFASO.

9.1. Règles générales

Tout étudiant ayant validé les deux semestres d'une année est autorisé à s'inscrire administrativement à l'année supérieure du parcours. Il est aussi inscrit pédagogiquement aux deux semestres de cette année.

Les étudiants sont autorisés à s'inscrire en 2^e année d'un cycle s'ils ont en dette au maximum 2 UE par année.

A la fin de chaque cycle le jury est souverain pour examiner toutes les situations.

9.2. Réorientation

Tout étudiant désirant bénéficier d'une réorientation en cours de parcours devra faire une **demande écrite auprès de la scolarité**.

10. Dispositions finales

Les présentes dispositions sont applicables pour l'année universitaire 2020-2021.

Après approbation par le Conseil de Faculté d'Odontologie du 07/07/2020
par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 08/09/2020

Pièces Jointes :

- Tableaux de synthèse des UE du DFGSO, du DFASO, de la 6^e année du Diplôme d'Etat de Docteur en chirurgie dentaire
- Liste Optionnels
- Dispositions applicables à la soutenance de Thèse

ORGANISATION DES STAGES EN VUE DU DIPLÔME D'ETAT DE DOCTEUR EN CHIRURGIE DENTAIRE

2021-2022

Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques,

Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire

Année d'étude	Intitulé	Durée	Validation
DFGSO - 2e année	Stage d'initiation aux soins	2 semaines (70 heures)	DFGSO 2 ^e année
	Stage de maîtrise clinique	17 h	DFGSO 3 ^e année
DFGSO - 3e année	Stage clinique en service d'Odontologie Annexe 2 de l'arrêté du 8 avril 2013	300 h en S7 300 h en S8	DFASO 4 ^e année
DFASO - 4e année	Stage clinique en service d'Odontologie Art. 6 et 15	300 h en S9 300 h en S10	DFASO 5 ^e année
DFASO – 5e année	Stage hospitalier hors service d'odontologie Annexe 2 de l'arrêté du 8 avril 2013	100 h en S10	DFASO 5 ^e année
	Stage clinique en service d'Odontologie Art. 8 et 10 de l'arrêté du 8 avril 2013	450 h sur l'année universitaire - dont 100 h en Santé Publique	6e année
6e année	Stage actif d'initiation à la vie professionnelle Art. 20 et annexe II de l'arrêté du 8 avril 2013	≥ 250 h	6e année

Avis favorable du Conseil de la Faculté : 19-05-2021

Avis favorable du C.F.V.U. : 13-07-2021

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Voté Conseil de Faculté 19-05-2021

CFU 13-07-2021

SOMMAIRE

- Renseignements pratiques.....page 3
- CES Biomatériaux en Odontologie Mention « Caractérisation et évaluation »page 4
- CES Biomatériaux en Odontologie Mention « Choix et mise en œuvre clinique »page 5
- CES Odontologie Prothétique Mention « Prothèse Conjointe »page 6



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Conditions d'accès :

- ✓ Être titulaire d'un diplôme de praticien de l'art dentaire ouvrant droit à l'exercice de la profession dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats ou
- ✓ Être étudiant inscrit en thèse d'exercice à la Faculté de Toulouse à condition de soutenir avant le 31 décembre de l'année précédant le début des enseignements des CES.

Enseignements :

Durée des études : 1 an (120 heures) ; ECTS : 16

Validation : contrôle continu et contrôle terminal pour chacune des Unités d'Enseignements (UE)



DATES IMPORTANTES

Candidatures : jusqu'au 24 septembre 2021

Réponses aux candidats : à partir du 4 octobre 2021

Inscriptions administratives : du 11 octobre au 26 novembre 2021

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser au service scolarité.
Email : dentaire.scolarite@univ-tlse3.fr Tél : 05 62 17 29 32

CES BIOMATERIAUX EN ODONTOLOGIE

MENTION « CARACTÉRISATION ET EVALUATION »

Enseignant responsable : Dr. Sabine Joniot – MCU-PH

UE 1 : Notions générales (4 ECTS)

- ✓ Notions générales sur les biomatériaux
- ✓ Les biomatériaux implantables
- > 24h CM et 4h TD

UE 3 : Biomatériaux odontologiques (4 ECTS)

- ✓ Les biomatériaux de restauration dentaire
- ✓ Les biomatériaux utilisés en prothèse dentaire
- > 27h CM et 6h TD

UE 2 : Comportements et caractérisation des biomatériaux (4 ECTS)

- ✓ Comportement et propriétés mécaniques des biomatériaux
- ✓ Caractérisation spectroscopique des biomatériaux
- ✓ Méthodes d'analyses thermiques physiques des matériaux
- ✓ Corrosion électrochimique
- ✓ Etanchéité biomatériaux / tissus dentaires
- > 21h CM et 3h TD

Un nombre de 5 candidats au minimum est nécessaire à l'ouverture de chaque UE.

*Les enseignements se déroulent le mardi.
(sous réserve de modifications : voir l'emploi du temps en ligne sur le site de la Faculté).*

CES BIOMATERIAUX EN ODONTOLOGIE

MENTION « CHOIX ET MISE EN ŒUVRE CLINIQUE »

Enseignant responsable : Dr. Sabine Joniot – MCU-PH

UE 1 : Notions générales (4 ECTS)

- ✓ Notions générales sur les biomatériaux
- ✓ Les biomatériaux implantables
- > 24h CM et 4h TD

UE 3 : Biomatériaux odontologiques (4 ECTS)

- ✓ Les biomatériaux de restauration dentaire
- ✓ Les biomatériaux utilisés en prothèse dentaire
- > 27h CM et 6h TD

UE 2 : Comportements et caractérisation des biomatériaux (4 ECTS)

- ✓ Comportement et propriétés mécaniques des biomatériaux
- ✓ Caractérisation spectroscopique des biomatériaux
- ✓ Méthodes d'analyses thermiques physiques des matériaux
- ✓ Corrosion électrochimique
- ✓ Etanchéité biomatériaux / tissus dentaires
- > 21h CM et 3h TD

UE 4 : Correspondant au domaine de l'utilisation clinique des biomatériaux, choisie dans un autre CES clinique (4 ECTS)

Sur accord de l'enseignant, CES Odontologie Prothétique (UE1, UE2 ou UE3)

Un nombre de 5 candidats au minimum est nécessaire à l'ouverture de chaque UE.

*Les enseignements se déroulent le mardi.
(sous réserve de modifications : voir l'emploi du temps en ligne sur le site de la Faculté).*

CES ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE

MENTION « PROTHÈSE CONJOINTE »

Enseignant responsable : Dr Rémi Esclassan MCU-PH

UE 1 : Occlusion prothétique (4 ECTS)

- ✓ Analyse et reproduction des mouvements mandibulaires
- ✓ Le plan d'occlusion - Les dimensions verticales - La relation centrée
- ✓ Les moyens de reproduction des mouvements mandibulaires ; axe charnière-articulateurs-programmation des articulateurs
- ✓ Critères de choix de la position de référence
- ✓ Le guide antérieur ; les schémas occlusaux
- > 17h CM et 17h TD

UE 2 : Clinique et physiologie en prothèse fixée (4 ECTS)

- ✓ Anamnèse-Examen clinique-Plan de traitement
- ✓ Les traitements préprothétiques
- ✓ Les préparations
- ✓ Les empreintes
- ✓ L'implantologie en prothèse fixée
- ✓ Esthétique et assemblage :
- ✓ Le suivi prothétique, responsabilité, traçabilité
- > 34h CM

UE 3 : Technologie et laboratoire en prothèse fixée (4 ECTS)

- ✓ Biomécanique des restaurations prothétiques
- ✓ Le traitement des empreintes au laboratoire
- ✓ Les procédés de réalisation des restaurations prothétiques
- ✓ Traitement de l'esthétique ; - Traçabilité
- > 20h CM et 10h TD

UE 4 : Comportement clinique des biomatériaux OU Unité d'enseignement de sciences fondamentales (4 ECTS)

- UE Choix des systèmes de collage des reconstructions indirectes et comportement clinique des biomatériaux :**
- ✓ Choix des systèmes de collage
- ✓ Vieillissement des biomatériaux
- > 24h CM et 6h TD

OU : UE de sciences fondamentales :

- Cette UE doit être validée au choix parmi les thématiques suivantes : anatomie et physiologie de l'appareil manducateur, écosystème buccal, biomatériaux, choisies dans une unité d'enseignement issue d'un parcours de master ou d'un CES de sciences fondamentales.

*Les enseignements se déroulent le mercredi.
(sous réserve de modifications : voir l'emploi du temps en ligne sur le site de la Faculté).*

Formations de 3e cycle

DU – Diplôme d'Université

DIU – Diplôme InterUniversitaire

AEU – Attestation d'Etudes Universitaires

Faculté de chirurgie dentaire de Toulouse

3 chemin des Maraîchers
31062 Toulouse Cedex 9

Voté Conseil de Faculté le 19-05-2021
Voté CFVU le 13-07-2021

TABLE DES MATIERES

<i>Table des matières</i>	1
INFORMATIONS PRATIQUES	3
DU AIR : APPROCHES INNOVANTES EN RECHERCHE BIOMEDICALE ET EN META-RECHERCHE	4
DU CFAO : CONCEPTION ET FABRIACTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR	6
DU HYPNOSE APPLIQUEE AUX SCIENCES MEDICALES ET PARAMEDICALES	8
DU IMPLANTOLOGIE	10
DU MEDECINE BUCCO-DENTAIRE DU SPORT	12
DU ORAM : OCCLUSODONTOLOGIE ET REHABILITATION DE L'APPAREIL MANDUCATEUR	14
DU ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE ET SEDATION	16
DU PARODONTOLOGIE	18
DU PC S-I-M : PROTHESE COMPLETE SUPRA IMPLANTAIRE IMPLANTO-PORTEE ET MUCO-PORTEE	20
DIU ENDODONTIE	22
DIU ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE CLINIQUE ET SEDATION	26
AEU DOMAINE MEDICO-CHIRURGICAL	29
AEU BIOMATERIAUX EN ODONTOLOGIE	32
AEU CFAO DIRECTE EN ODONTOLOGIE	34
AEU ENDODONTIE	36
AEU HUMANITES, DROIT ET ETHIQUE EN MEDECINE BUCCO-DENTAIRE	40
AEU IMAGERIE MAXILLO-FACIALE CONE BEAM CT	41
AEU MCE : MICRO-CHIRURGIE ENDODONTIQUE	43
<i>Table des matières</i>	1

<i>CERTIFICATE OF UNIVERSITY STUDIES / ENDODONTIC MICROSURGERY</i>	45
<i>AEU PC SIM : PROTHESE COMPLETE SUPRA IMPLANTAIRE</i>	48
<i>AEU de FORMATION A LA SEDATION CONSCIENTE INHALEE</i>	49
<i>RECAPITULATIFS DES TARIFS/AN</i>	50

INFORMATIONS PRATIQUES

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le Diplôme d'Université n'ouvre pas droit, pour son détenteur, à qualification ordinaire.

Il offre un complément de formation à tout candidat désireux de parfaire ses connaissances.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'inscription peuvent varier d'un diplôme à l'autre.

En règle générale, sont autorisés à s'inscrire les candidats titulaires d'un diplôme de Docteur en Chirurgie Dentaire ou Docteur en Médecine spécialité Stomatologie, français ou étranger.

CANDIDATURES

Les fiches de candidatures sont mises en ligne sur le site la Faculté dentaire de Toulouse : <https://dentaire.univ-tlse3.fr/> → Rubrique « **PEDAGOGIE / DIPLÔME DE 3^È CYCLE** ».

INSCRIPTION

Les intéressés doivent, préalablement à l'inscription, obtenir l'autorisation du Professeur responsable du diplôme considéré : s'adresser au Service de la Scolarité.

Les Diplômes d'Université sont délivrés :

- ✓ Soit au titre de la **formation continue** : candidats engagés ou s'engageant dans la vie active et titulaires d'un diplôme qui les autorise à exercer un métier (chirurgien-dentiste, orthodontiste, chirurgien, médecin, stomatologue...).

Les étudiants qui ont soutenu leur thèse sont donc diplômés et doivent s'inscrire en formation continue quelle que soit leur situation. **Les frais d'inscription s'ajouteront aux frais de formation lors de l'inscription administrative.**

- ✓ Soit au titre de la **formation initiale** : étudiants inscrits en thèse ou inscrits à un DES lorsqu'ils sont autorisés à s'inscrire à un diplôme de 3^È cycle en odontologie. Ils conservent la qualité d'étudiant en formation initiale jusqu'à l'obtention du diplôme, dans la mesure où il n'y a pas interruption dans les années d'études.

DU AIR : APPROCHES INNOVANTES EN RECHERCHE BIOMEDICALE ET EN META-RECHERCHE

Objectifs :

- Comprendre les fondamentaux de la recherche clinique et épidémiologique
- Savoir rédiger un protocole de recherche clinique ou épidémiologique
- Etre capable de participer à un projet de recherche clinique ou épidémiologique
- Savoir choisir les bons outils technologiques et innovants pour répondre à différents objectifs scientifiques
- Connaitre les Bonnes Pratiques Cliniques (BPC)
- Connaitre la réglementation française en matière de recherche
- Savoir concevoir et mener une méta-recherche
- Comprendre les notions fondamentales de la recherche qualitative
- Etre capable de participer à une recherche qualitative

Public concerné :

- Docteur en Chirurgie Dentaire – Médecine – Pharmacie (diplôme français, de l'U.E ou hors U.E)
- Masseur-kinésithérapeute, Sage-Femme (diplôme français, de l'U.E ou hors U.E)
- Internes en Chirurgie Dentaire, Médecine, Pharmacie
- Master 2e année validé

Programme des enseignements :

4 modules d'un séminaire chacun (chaque séminaire dure 2 jours).
Chaque module comporte une séance de e-learning précédant le séminaire.

Responsable de la Formation :

Pr Cathy NABET (PU-PH)

Durée : 1an

Effectif : 12

Sélection/Inscription :

Autorisation préalable de l'enseignant responsable qui statue sur les éléments suivants :

- ✓ Dossier de candidature
- ✓ CV et lettre de motivation

Frais de formation :

Formation initiale : 300 €

Formation continue : 950 €

MODULE 1 : RECHERCHE CLINIQUE ET EPIDÉMIOLOGIQUE

Méthodologie

Retours d'expériences

Statistiques

Budget

Bonnes Pratiques Cliniques

Loi Jardé

Notions sur essai de non infériorité, n-of-1, cross-over, approches biologiques innovantes, approches médico-économiques, objets connectés en recherche et réglementation spécifique, partenariat industriel français et européen

5

MODULE 2 : META-RECHERCHE

Méta-analyses (méta-analyses classiques et en réseaux)

Méta-analyses en données individuelles

Synthèse bibliographique et Knowledge Discovery in Databases

MODULE 3 : APPROCHE QUALITATIVE

Bases fondamentales

Principes de recherche qualitative en santé

MODULE 4 : COMMUNICATION ET EVALUATION

Les intervenants sont des spécialistes du domaine abordé (certains intervenants seront présents si au moins 10 inscrits) :

S. Andrieu et C. Arnaud (CERPOP, Unité INSERM 1295), C. Bedos (Université McGill, Canada), P. Monsarrat, D. Maret, C. Nabet, J-N. Vergnes, N. Roques et M-E. Llau (DRCI, CHU Toulouse), N. Costa et L. Molinier (DIM, CHU de Toulouse).

Contrôle des connaissances :

Le diplôme est sanctionné par un examen écrit noté sur 25, d'un examen oral sur 25 et de l'assiduité notée sur 50.

Pour être admis, le candidat doit obtenir une note ≥ 50/100.

En cas d'échec une session de rattrapage est prévue

DU CFAO : CONCEPTION ET FABRIACTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR

Objectifs :

Ce diplôme a pour but de sanctionner une formation approfondie théorique et pratique en CFAO dentaire.

Débouchés : Complète et perfectionne la formation des chirurgiens-dentistes en matière de CFAO dentaire.

Public concerné :

- Formation Continue : Docteur en chirurgie dentaire, docteur en médecine (diplôme français, de l'U.E ou hors U.E)
- Formation Initiale : les étudiants inscrits en DES dc stomatologie, de chirurgie orale ou d'orthopédie dento-faciale

Programme des enseignements :

Enseignements Théoriques, Dirigés et Pratiques : 65 heures

Enseignement autour des 3 volets de la CFAO dentaire* : indirecte (au laboratoire sur empreinte traditionnelle), semi directe (au laboratoire sur empreinte optique) et directe (au cabinet sur empreinte optique) avec pour objectifs de :

- Maîtriser et optimiser les protocoles (indications, préparations, étapes, matériaux, ...)
- Maîtriser la transmission des données (empreintes, flux numérique, format de fichiers, ...)
- Maîtriser l'empreinte optique
- Appréhender la modélisation des restaurations au cabinet et connaître les possibilités de modélisation en laboratoire
- Connaitre les matériaux de restauration et d'assemblage, leurs indications et leurs mises en œuvre (alliages, résines, céramiques, matériaux hybrides,...) et savoir les mettre en œuvre.
- CFAO et gestion de l'esthétique, approche autour du « Digital Smile Design »
- CFAO et implantologie : imagerie 3D Cone Beam, planification implantaire, chirurgie guidée, prothèse implantaire

Plusieurs systèmes de CFAO directes, semi-directes ou indirectes seront présentés et seront manipulables par les participants au cours de TP en situation « clinique ».

Chaque participant pourra manipuler sur les machines à disposition.

Responsables de la formation :

Dr Karim NASR (MCU-PH)

Dr Rémi ESCLASSAN (MCU-PH)

6

Sélection/Inscription :

Autorisation préalable de l'enseignant responsable qui statue sur les éléments suivants :

- ✓ Dossier de candidature
- ✓ CV et lettre de motivation

Frais de formation :

Formation initiale : 300 €

Formation continue : 2750 €

Contrôle des connaissances :

Le diplôme est sanctionné par :

- ✓ un présentiel (noté sur 20)
 - ✓ la rédaction (notée sur 50) et la présentation orale d'un mémoire (notée sur 30).
- Pour être admis au diplôme, l'étudiant doit obtenir une moyenne $\geq 50/100$.

DU HYPNOSE APPLIQUEE AUX SCIENCES MEDICALES ET PARAMEDICALES

Objectifs :

Ce diplôme a pour but de sensibiliser à l'utilisation des outils hypnotiques dans le cadre de l'odontologie, principalement à des fins de sédation et d'analgésie et sa mise en place dans le cadre d'une pratique quotidienne.

Débouchés : Apporte un savoir-faire en hypnose et les clés pour l'intégrer à une pratique quotidienne.

Public concerné :

- Docteurs en Chirurgie dentaire, en médecine et pharmacie (diplôme français, de l'U.E ou hors U.E)
- Personnels médicaux et paramédicaux
- Toute profession confrontée à la douleur ou la souffrance et leur secrétariat
- Internes en médecine, odontologie et pharmacie
- Titulaires d'un Master Sciences humaines et sociales ou Psychologie

Programme des enseignements :

Volume horaire : 60 heures - Nombre de journées : 10

Programme :

- | | | |
|--|---|--------------------------------|
| Définitions, cadre médico-légal & Histoire | Communication hypnotique au quotidien | Gestion des patients phobiques |
| Bases de l'hypnose : communication | Gestion des douleurs chroniques | Préparations psychologiques |
| Inductions éricksonniennes | Hypnoanalgésie | Hypnose et MEOPA |
| Suggestions post-hypnotiques | Lévitation | Gouttières et ODF |
| Auto-hypnose | Catalepsie | |
| Inductions et suggestions | Inductions rapides et flash | |
| Hypnose chez l'enfant | Stratégies chez les patients résistants | |
| Gestion de la douleur aigüe | Métaphores, contes thérapeutiques | |
| Approfondissement des transes et suggestions | | |

Intervenants : Pr Franck Dimer, Dr Emmanuelle Bousquet, Dr Samantha Fortuné, Dr Pierre Gutleben, Dr Jenny Mocquet,
Dr Théophane Papageorgiou Dr Hélène Rousseau-Vaïze, Dr Marion Vitry

Responsable de la formation :

Pr Franck Dimer (PU-PH)

de sédation et d'analgésie et sa mise en place dans le cadre d'une pratique quotidienne.

Durée : 1 an (5 séminaires de 2 jours)

Effectif : 25

Sélection / Incription :

- Autorisation préalable de l'enseignant responsable qui statue sur les éléments suivants

⋮

- ✓ Dossier de candidature
- ✓ CV et lettre de motivation
- ✓ Entretien

Frais de formation :

- Formation initiale : 300 €
- Formation continue : 1800 €

Contrôle des connaissances :

- ✓ Le diplôme est sanctionné par la soutenance d'un mémoire noté sur 80
- ✓ Le présentiel noté 20

Pour être admis au diplôme, l'étudiant doit obtenir une note $\geq 50/100$.

En cas d'échec, une session de rattrapage est prévue.

DU IMPLANTOLOGIE

Objectifs :

Ce diplôme a pour but de sanctionner une formation approfondie en Implantologie à la fois théorique et clinique. Chaque participant traitera ses patients en chirurgie et en prothèse.

Débouchés : Complète la formation des chirurgiens-dentistes en matière d'implantologie.

Public concerné :

• Formation Continue :

- Docteur en chirurgie dentaire ou en médecine ayant validé l'attestation d'études universitaires domaine médico-chirurgical (AEU DMC).
 - Les candidats titulaires d'un diplôme de l'U.E ou hors U.E permettant d'exercer la Chirurgie Dentaire dans le pays où il a été obtenu et ayant validé l'attestation d'études universitaires domaine médico-chirurgical I (AEU DMC).

2 années minimum d'activité professionnelle, après obtention du diplôme, sont exigées

• Formation Initiale :

Les étudiants internes en médecine ou chirurgie dentaire (dans la limite de 1 par an).

Responsables de la formation :

**Dr Philippe CAMPAN
(MCU-PH)**

Dr Antoine GAILBOURG (co-direction)

Durée : 2ans

Effectif : 10

Sélection/Inscription :

Autorisation préalable de l'enseignant responsable qui statue sur les éléments suivants :

- ✓ Examen de dossier
- ✓ Examen écrit
- ✓ Entretien

Frais de formation :

Formation initiale : 300 €

Formation continue : 2500 €

Programme des enseignements :

L'enseignement se déroule le lundi.

Enseignement théorique : 50 heures/an

Travaux Pratiques : Travaux dirigés Revues bibliographiques et Présentation de cas cliniques

Stages Hospitaliers actifs : 1^{ère} année 225h, 2^e année 225h.

Contrôle des connaissances :

La 1^{ère} année est sanctionnée par une épreuve théorique notée sur 20, le présentiel noté sur 20 et la validation clinique notée sur 20.

Pour valider la 1^{ère} année, l'étudiant doit obtenir une moyenne $\geq 10/20$

La 2^e année est sanctionnée par quatre épreuves :

- ✓ Un écrit /20
- ✓ Le présentiel /20
- ✓ La validation clinique /20
- ✓ Un Mémoire /20

Pour valider la 2^e année, l'étudiant doit obtenir une note $\geq 10/20$ à la moyenne des quatre épreuves.

En cas d'échec, l'étudiant a la possibilité de conserver les notes $\geq 10/20$ pendant 1 an.

Pour être admis au diplôme l'étudiant doit avoir valider la 1^{ère} et la 2^e année.

DU MEDECINE BUCCO-DENTAIRE DU SPORT

Objectifs :

Formation de professionnels de santé :

- à la prise en charge spécifique des sportifs dans le domaine de la santé bucodentaire : moyens de prévention et de traitement des pathologies et traumatismes bucodentaires et des atteintes posturales,
- à l'organisation et la mise en œuvre d'actions d'éducation à la santé bucodentaire à destination des sportifs et des différents intervenants propres à l'environnement du sportif,
- à la recherche dans le domaine de la santé bucodentaire appliquée au sport.

Débouchés : Devenir correspondant de clubs sportifs professionnels

Ouverture de consultations spécialisées en milieu hospitalier.

Public concerné :

- Docteur en chirurgie dentaire et docteur en médecine ; masseur-kinésithérapeute (diplôme français, de l'U.E ou hors U.E) ; podologue et ostéopathe (diplôme français)
- Internes en médecine ou chirurgie dentaire (MBD)

Programme des enseignements :

Volume horaire : 113 heures

Les enseignements sont répartis de la façon suivante :

Cours magistraux pour les Modules 1-6

Activité clinique tous les premiers mardis après-midi Module 7

Activité Travaux Dirigés Module 8

Activité Travaux pratiques Module 9

Responsables de la formation :

Dr Vincent BLASCO-

BAQUE (MCU-PH)

Pr Franck DIEMER (PU-PH)

Durée : 1an

Effectif : 12

Sélection/Inscription :

Autorisation préalable de l'enseignant responsable qui statue sur les éléments suivants :

- ✓ Dossier de candidature
- ✓ CV et lettre de motivation
- ✓ Entretien

Frais de formation :

Formation initiale : 300 €

Formation continue : 1250 €

Module 1 (CM) 10h
Anatomie buccodentaire, crânio-faciale et cervicale
Appareil manducateur
Responsable : Dr B. ELLA

Module 2 (CM) 10h
Système postural et appareil manducateur
La recherche en médecine buccodentaire du sport
Responsable : Pr J. PETIT

Module 3 (CM) 8h
Affections buccodentaires du sportif
Le sportif et son environnement
Dopage et prise en charge buccodentaire
Responsable : Dr R. DEVILLARD

Module 4 (CM) 10h
Médecine buccodentaire du sport
Place du chirurgien-dentiste dans la prise en charge du sportif
Traumatologie buccodentaire, crânio-faciale et cervicale du sportif
Les Protections Intra-Buccales
Odontologie légale : RCP, CMI, Expertise
Prévention buccodentaire
Responsable : Dr A. TRIGALOU

Module 5 (CM) 10h
Relation bidirectionnelle entre cavité buccale et santé générale
Nutrition du sportif et performances
Médicaments du sport et cavité buccale
Responsable : Dr V BLASCO-BAQUE

Module 6 (CM) 10h
Micro-biotes buccaux et maladies systémiques
Microbiotes du sportif de haut niveau
Traitements non médicamenteux et leur potentiel sur santé générale
Responsable : Dr V BLASCO-BAQUE

Module 7 (Activité clinique tous les premiers mardis après-midi) 35h
Consultation odontologique spécialisée pour le sportif
Traitement des pathologies spécifiques du sportif
Réunion pluridisciplinaire des cas complexes
Responsable : Dr V BLASCO-BAQUE

Module 8 (TD) 10h
Analyse de cas traités au cours du DU
Discussion autour
Traitements proposés
Responsable : Dr V BLASCO-BAQUE

Module 9 (TP) 10h
Analyse de la réalisation des Protection intra-Buccale (PIB)
Evaluation sur patient des PIB en condition de pratique
Responsable : Dr M. FRANC

Contrôle des connaissances :
Le diplôme est sanctionné par un présentiel noté sur 20, d'un Contrôle Continu (évaluation TP) noté sur 10 et d'un mémoire noté sur 20.
Pour être admis, le candidat doit obtenir une moyenne ≥ 25/50.
En cas d'échec une session de rattrapage est prévue.

DU ORAM : OCCLUSODONTOLOGIE ET REHABILITATION DE L'APPAREIL MANDUCATEUR

DU ORAM : OCCLUSODONTOLOGIE ET REHABILITATION DE L'APPAREIL MANDUCATEUR

Objectifs :

Ce diplôme sanctionne une formation approfondie en occlusodontologie et en Prothèse.

Débouchés : Complète la formation des chirurgiens-dentistes et médecins-stomatologues en matière d'occlusodontologie.

Public concerné :

- **En formation continue**

Docteur en chirurgie dentaire ou en médecine (diplôme français ou de l'U.E) inscrit au Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes ou des médecins.

- **En formation initiale :**

Les internes en chirurgie buccale, chirurgie maxillo-faciale, orthopédie dento-faciale et médecine bucco-dentaire

Programme des enseignements :

Collaborateurs pédagogiques : Dr Hennequin Antonin (AHU), Dr Champion Bertrand (AHU), Dr Baron Pascal (MCU-PH).

Dr Cambadouz Jean-Claude (chargé d'enseignant)

Enseignement théorique et pratique : 100 h de cours en direct et TP + 20 h de cours numériques sur 2 ans

Stage clinique : 250 heures sur 2 ans

OBJECTIFS

- Permettre aux praticiens de connaître avec précision et rigueur les bases fondamentales de l'architecture occlusale inscrites dans un champ plus vaste, l'appareil manducateur, pour mener à bien des réhabilitations prothétiques (fixées et amovibles) de qualité et de haute technicité.

Responsable de la formation :

Dr Florent DESTRUHAUT
(MCU-PH)

Durée : 2 ans

Effectif : 12 à 14 par an

Sélection/Inscription :

Autorisation préalable de l'enseignant responsable

donnée par une commission qui statue sur les éléments suivants

⋮

✓ Dossier du candidat

✓ CV + lettre de motivation

✓ Copie de l'inscription au conseil de l'ordre

✓ Entretien

Frais de formation :

Formation initiale : **2800 €**

Formation continue : 300 €

- Dispenser un enseignement soutenu quant au diagnostic et à la prise en charge des dysfonctionnements crano-mandibulaires.
- Donner des connaissances utiles en posturologie, ostéopathie et anthropologie afin de permettre une prise en charge pluridisciplinaire pertinente et une approche centrée sur les patients.
- Permettre à des praticiens, désireux de poursuivre un parcours hospitalo-universitaire, de réaliser de la recherche clinique, à l'interface de l'occlusodontologie et de la posturologie.

MODULES DE FORMATION

Les méthodes d'enseignement sont multiples et variées : cours présentiel, TD, TP, cas cliniques avec Application Socrative, démonstrations, manipulations et workshops, e-learning, cours ZOOM et supports pédagogiques dématérialisés.

Le contenu pédagogique a été regroupé en **5 modules d'enseignements :**

Module 1 : Appareil manducateur et Architecture occlusale

Module 2 : Dysfonctions temporo-mandibulaires

Module 3 : Posture et Approche neuro-musculaire de l'occlusion

Module 4 : Réhabilitation globale de l'appareil manducateur

Module 5 : Approche centrée sur la personne (ACP)

La pratique hospitalière et les enseignements sont dispensées sur la journée du MARDI de la façon suivante :

La vaccination « clinique » a lieu tous les mardis matins (chaque semaine) (service Odontologie, CHU Rangueil)

Sauf exception et événement spécial, les cours présentiel, ZOOM, TD et TP ont lieu le mardi après-midi de 14h à 17h à raison de 2 fois par mois (soit 16 à 20 après-midi/an)
Les cours en différé du pack numérique seront envoyés régulièrement.

Contrôle des connaissances :

La 1^{ère} année est sanctionnée par un présentiel noté sur 10, d'un examen écrit (QCM) noté sur 80 et de la validation du stage noté sur 10.

Pour valider la 1^{ère} année, l'étudiant doit obtenir une note ≥ 50/100.

En cas d'échec une session de rattrapage est prévue.

La 2^e année est sanctionnée par un mémoire (40), d'une présentation orale (40), d'un présentiel (10) et de la validation du stage (10)

Pour valider la 2^e année, l'étudiant doit obtenir une note ≥50/100.

En cas d'échec, une session de rattrapage est prévue. Cependant, en cas de non-présentation aux épreuves d'examen ou d'échecs, le bénéfice de l'inscription n'est pas reportable d'une année sur l'autre.

Pour être admis au diplôme l'étudiant doit avoir validé la 1^{ère} et la 2^e année et avoir été présent lors des enseignements et stages dispensés sur les 2 années du DU

DU ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE ET SEDATION

Objectifs :

- Approfondir en les diversifiant les connaissances acquises en médecine bucco-dentaire traitant les enfants et adolescents.
- Donner au praticien les compétences d'un exercice spécialisé en odontologie pédiatrique.

Débouchés : Complète la formation des chirurgiens-dentistes et médecins en odontologie pédiatrique.

Public concerné :

- Les Docteurs en Chirurgie Dentaire ou en Médecine titulaires d'un diplôme français, de l'U.E ou hors U.E.
- Les étudiants internes inscrits en DES Médecine-Bucco-Dentaire, DES Chirurgie Orale ou DES Orthopédie-Dento-Faciale

Programme des enseignements :

1ère année :

Enseignement théorique :

4 Séminaires le jeudi (Cours magistral, TD) (4X30=120h)

- 1- Croissance générale et Oro-faciale, acquisition des fonctions, morphogénèse des arcades dentaires, prise en charge de l'enfant méthodes diagnostiques et approche relationnelle
- 2- Médecine bucco-dentaire en pédiatrie, pathologies générales, implications cliniques, l'enfant en situation de handicap, Prescription chez l'enfant

- 3- Prévention des maladies carieuses, parodontales et des traumatismes, Prévention des dysfonctions et réhabilitation fonctionnelle des arcades, Education à la santé, Ergonomie
- 4- Génétique, caractéristiques du génotype humain, gènes impliqués dans l'odontogenèse, dysmorphologie, Anomalies dentaires syndromiques.

Responsable de la formation :

Pr Isabelle BAILLEUL-
FORESTIER (PU-PH)

Durée :

- 1 an pour les internes ou titulaires d'un diplôme français
- 2 ans pour les titulaires d'un diplôme étranger

16

Effectif : 15 pour les 2 années

Sélection/Inscription :

- Autorisation préalable du conseil pédagogique de la formation qui statuera sur les éléments suivants :
- ✓ Dossier de candidature
 - ✓ CV et lettre de motivation
 - ✓ Entretien individuel

Frais de formation :

- Formation initiale : 300 €
Formation continue : 2500 €

Enseignement pratique :
TP (3h) Clinique . Stage hospitalier observationnel ou actif en fonction de l'expérience de l'étudiant
Mercredi matin à Rangueil (77h)

2^e année (Si première année validée)

Enseignement théorique :

- 4 Séminaires (Analyse d'articles, Présentation de cas clinique, Mémoire terminal) (4X12= 36h)
- 1- Denture temporaire, carie de la petite enfance, dentisterie à minima, Dent permanente immature : physiologie pathologie, thérapeutique, matériaux d'obturation.
 - 2- Traumatologie buccale, des dents temporaires et permanentes, Complications post traumatiques, aspects médicaux légaux
 - 3- Les urgences dentaires, chirurgie buccale de l'enfant et l'adolescent, anesthésie, sédation, MEOPA, anesthésie générale
 - 4- Prises en charge bucco-dentaire, réhabilitation des enfants porteurs de fentes, d'oligodontie. Troubles fonctionnels et traitements interceptifs.

Enseignement pratique :

Stage hospitalier actif : Mercredi matin à Rangueil et une demi-journée à déterminer à l'Hôpital des Enfants (soins sous MEOPA, ou sous AG) (144h)

Contrôle des connaissances :

La 1^{ère} année est sanctionnée par une assiduité obligatoire (aux séminaires et stage hospitalier) et d'un Contrôle Terminal noté sur 20.

Pour être admis en 2^e année, l'étudiant doit valider l'assiduité et obtenir une note au CT \geq 10/20.

En cas d'absence justifiée à l'examen, une session de rattrapage est prévue.

La 2^e année est sanctionnée par

- ✓ Une assiduité obligatoire (aux séminaires et stage hospitalier) : /50
- ✓ Un Contrôle Terminal (écrit) : / 20
- ✓ Une présentation orale d'un cas clinique : /10
- ✓ Réalisation d'un mémoire et soutenance orale : /20

Pour être admis à la 2^e année, l'étudiant doit obtenir une moyenne \geq 50/100.
Pour être admis au diplôme, l'étudiant doit avoir validé la 1^{ère} et la 2^e année.
En cas d'absence justifiée à l'examen, une session de rattrapage est prévue.

DU PARODONTOLOGIE

Objectifs :

Ce diplôme sanctionne une formation approfondie en Parodontologie.

Débouchés : Complète la formation des chirurgiens-dentistes et médecins-stomatologues en matière de Parodontologie et Implantologie.

Public concerné :

Formation Continue :

- Docteur en chirurgie dentaire (diplôme français, de l'U.E et hors U.E) ayant validé l'attestation d'études universitaires domaine médico-chirurgical (AEU DMC).

2 ans minimum d'activité professionnelle, après obtention du diplôme, sont exigés.

Formation Initiale :

Les étudiants internes MBD inscrits en 2e ou 3e année ayant validé l'attestation d'études universitaires domaine médico-chirurgical (AEU DMC).

Programme des enseignements :

Une journée de clinique hospitalière par semaine (deux ans) : 320 heures/an

Une journée de cours universitaire par mois la première année : 60 heures

L'enseignement se déroule le jeudi (hôpital) et un mercredi par mois (universitaire) en première année, la deuxième année sera uniquement hospitalière le jeudi.

Responsable de la formation :

Dr Sara LAURENCIN (MCU-PH)

Durée : 2 ans

Effectif : 8

Sélection/Inscription :

Autorisation préalable de l'enseignant, responsable donnée par une commission qui statue sur les éléments suivants :

- ✓ Dossier du candidat
- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Entretien

Frais de formation :

Formation initiale : 300 €

Formation continue : 2500 €

1. Année PROGRAMME de L'Attestation Médico-Chirurgicale (120 heures)

2. Première année du DUP (10x6h)

PARODONTOLOGIE

- Indications et techniques de la chirurgie parodontale d'assainissement et de régénération
- Traitements des lésions inter-radiculaires
- Chirurgie plastique parodontale
- Parodontologie et orthodontie
- Parodontologie et prothèse fixée et amovible
- Les lésions endo-parodontales

S'ajoutent

- Lecture critique d'articles
- Revues bibliographiques
- Présentation de cas
- Discussion de cas

3. 2^e année DUP : Uniquement hospitalière

Contrôle des connaissances :

La 1^{ère} année est sanctionnée par trois épreuves :

- ✓ Une épreuve écrite /40
- ✓ Une épreuve orale /20

Pour être admis en 2^e année, l'étudiant doit obtenir une note (Moyenne des 2 épreuves) ≥ 10/20.

Il n'y a pas de possibilité de conservation de note.

Pour être admis au diplôme, l'étudiant doit avoir validé la 1^{ère} et la 2^e année. Il n'y a pas de possibilité de conservation de note.

IMPLANTOLOGIE

- Les différents systèmes
- Chirurgie guidée
- Approfondissement des techniques de reconstruction osseuse
- L'abord des sinus
- Reconstructions prothétiques

La 2^e année est sanctionnée par 3 épreuves + le présentiel :

- ✓ Une épreuve écrite /40
- ✓ Une présentation /20
- ✓ Un mémoire /20

Pour valider la 2^e année, l'étudiant doit être assidu et obtenir une note (moyenne des 3 épreuves) ≥ 10/20.

DU PC S-I-M : PROTHÈSE COMPLETE SUPRA IMPLANTAIRE IMPLANTO-PORTEE ET MUCO-PORTEE

Objectifs :

Ce diplôme sanctionne une formation approfondie théorique pratique et clinique en Prothèse Complète.

Débouchés : Complète la formation des Chirurgiens-Dentistes et Médecins en ce qui concerne la thérapeutique de l'édentement total.

Public concerné :

- Les candidats titulaires d'un diplôme français ou de l'U.E de Docteur en chirurgie dentaire ou de Docteur en médecine ayant validé l'attestation d'études universitaires en prothèse complète supra implantaire ou inscrits aux cours de l'AEU PC S-I-M durant l'année du diplôme Universitaire.
- Les internes en odontologie et en médecine inscrits au DESCO ou DES MBD ayant validé l'attestation d'études universitaires en prothèse complète supra implantaire ou inscrits aux cours de l'AEU PC S-I-M durant l'année du diplôme Universitaire.

Programme des enseignements :

Durée totale de la formation : 75 h dont 46,5 h en présentiel et 28,5 h en e-learning

Nombre de journée : 17

Stage clinique : 25 jours/an

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Acquisition des techniques actuelles pour réaliser une réhabilitation de l'édentement total

Acquisition des techniques actuelles pour réaliser des empreintes réussies

Acquisition des techniques actuelles pour enregistrer un rapport inter-arcade

Responsable de la Formation :

Dr Jean Champion (MCU-PH)

Coordinateur principal : Dr Luc Raynaldi (PH)

20

Durée : 1an

Effectif : 7

Sélection/Inscription :

Autorisation préalable de l'enseignant responsable qui statue sur les éléments suivants :

- ✓ Examen du dossier
- ✓ CV

Frais de formation :

Formation initiale : 300 €

Formation continue : 2500 €

Acquisition des techniques actuelles pour réaliser des réhabilitations en Prothèse Amovible Complète Supra-Implantaire

Acquisition des techniques pour réaliser des réhabilitations en prothèse complète implanto-portées

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT :

Cours magistraux et tables rondes

Travaux pratiques participatifs

Démonstrations cliniques interactives

Pratiques cliniques pour développer les compétences professionnelles personnelles

Contrôle des connaissances :

- ✓ Assiduité
- ✓ Contrôle continu /50
- ✓ Épreuve écrite (2 heures) /10
- ✓ Epreuve Orale (10 minutes) /10
- ✓ Soutenance d'un mémoire /20

DIU ENDODONTIE

Université concernées : Bordeaux, Brest, Lyon I, Nantes, Nice-Sophia Antipolis, Paris Descartes et Toulouse

Objectifs :

- Former des chirurgiens-dentistes hospitaliers et libéraux aux soins endodontiques complexes et à l'endodontie chirurgicale.
- Donner une formation spécialisée en endodontie
- Débouchés : Complète la formation des chirurgiens-dentistes et médecins en matière d'endodontie.

Public concerné :

- Docteur en chirurgie dentaire (diplôme français, de l'U.E et hors U.E)
- Les étudiants internes Chirurgie dentaire

Programme des enseignements :

Date de début des enseignements : Octobre - Fin des enseignements : Août année suivante Les cours théoriques des deux années sont en consultation sur les plateformes universitaires et sur le site du Collège National des Enseignants en Odontologie Conservatrice (C.N.E.O.C. – orglet DIUE).

Nombre d'heures d'enseignement : 240 h dont 80h de cours en ligne (comportant la théorie technique, les consensus et les référentiels de la discipline), 18h de travaux pratiques et 22h de travaux dirigés (présentations et discussions de cas, aide à la prise de décision, analyse critique d'articles...)

Liste des enseignants : LASFARGUES Jean-Jacques P.U. – P.H. Montrouge / BESNAULT Catherine MCU – PH Montrouge / MEDIONI Etienne M.C.U. – P.H. Nice / BRULAT Nathalie M.C.U. – P.H. Nice / ORIEZ Dominique M.C.U. – P.H. Bordeaux / PELU Jean-François M.C.U. – P.H. Bordeaux / PEREZ Fabienne P.U. – P.H. Nantes / ARMENGOL Valérie MCU-PH Nantes / DIMEER Frank M.C.U. – P.H. Toulouse / GURGEL Marie M.C.U. – P.H. Toulouse / MAURIN Jean-Christophe PU-PH Lyon / VILLAT Cyril M.C.U. – P.H. Lyon / ARBAB-CHIRANI Reza PU-PH Brest / CHEVALIER Valérie M.C.U. – P.H. Brest

Les enseignements pratiques, dirigés et cliniques sont dispensés dans les différentes universités par les professeurs, maîtres de conférences, assistants et attachés universitaires de la discipline d'odontologie conservatrice endodontie de chaque faculté.

Responsables de la Formation :

Pr Franck Diemer (PU-PH)

Dr Marie Gurgel-Georgelin
(MCU-PH)

Durée : 2 ans

Effectif : 4

Sélection/Inscription :

L'autorisation d'inscription est prononcée par le Directeur local de l'enseignement après :

- ✓ Examen du dossier
- ✓ CV + lettre de motivation
- ✓ Entretien
- ✓ Examen probatoire

(compréhension d'un article anglais et réalisation d'un acte endodontique)

Frais de formation :

Formation initiale : 300 €
Formation continue : 2500 €

1^e année

Chapitre I : Les Tissus Sains

- Histologie de la dent et du parodonte (J.-J. Lasfargues)
- Physiologie de la pulpe dentaire (A. Woda)
- Anatomie canalaire (M.-F. Bertrand)

Chapitre II : Les Pathologies

- Pathologies pulpaires (D. Nebot)
- Pathologies périapicales et complications (L. Colin, G. Brunel, S. Laurencin)
- Microbiologie endodontique (F. Perez)

Chapitre III : Les Traitements

- Traitement d'urgence (F. Toumelin-Chemla)
- Anesthésie loco-régionale en endodontie (J.-P. Proust)
- Solutions d'irrigation endodontique (F. Perez)
- Ciment de scellement canalaire (J. Camps)
- Gutta-Percha (F. Diemer)
- Hydroxyde de calcium (V. Armengol, O. Laboux)
- Mineral Trioxide Aggregate (L. Pommel)

Chapitre IV : La Préparation et L'Obturation Canalaires

- Instrumentation endodontique : Principes généraux (P. Rocher, G. Kuhn et al.)
- Instrumentation endodontique manuelle (J.-J. Louis, E. Deveaux)
- Instrumentation endodontique mécanisée (P. Rocher, B. Levallois, G. Kuhn et al.)
- Instruments d'obturation canalaire (A. Bourgeois, E. Deveaux)
- Moteurs et contre-angles pour la rotation continue (L. Pommel)
- Localisateurs d'apex (J. Dartigues)
- Aide visuelle en endodontie (J.-P. Mallet)
- Champ opératoire en endodontie (D. Doudoux, E. Deveaux)
- Mise en forme du réseau canalaire (E. Médioni, C. Ricci)
- Médication temporaire (P. Calas)
- Obturation endodontique (C. Besnault, J.-J. Louis, J.-J. Lasfargues)

Les enseignements sont réalisés en autonomie, au rythme de chaque étudiant.

Les stagiaires du DIUE sont présents tous les mardis de 8h30 à 18h en clinique et soignent des patients. Le premier mardi de chaque mois un TD est organisé de 14h à 18h et comprend des explications de cours, des manipulations pratiques, de la lecture critique d'article et des revues de bibliographie.

2^e année

Chapitre I : Les Traumatismes

- Traumatologie dentaire (R. Arbab-Chirani)

Chapitre II : Les Résorptions

- Résorptions radiculaires (J.-J. Lasfargues, F. Perez)

Chapitre III : Le Retraitement Endodontique

- Retraitement endodontique orthograde (F. Bukiet, E. Deveaux)
- Chirurgie endodontique (P. Calas, L. Pommel)
- Vidéo chirurgie endodontique (L. Pommel)
- Endodontie et pathologies générales (J.-J. Lasfargues, L. Cottréel, O. Laboux)

Chapitre V : Les Traitements Particuliers

- Laser en endodontie (J.-P. Rocca, M.-F. Bertrand)

Chapitre VI : La Restauration Corono-radiculaire Dentaire

- Restauration des dents dépubiquées (F. Bukiet, G. Tirlet, F. Diemer et al.)

Chapitre VII : Les douleurs oro-faciales

- Douleurs oro-faciales non pulpaires (Y. Boucher, P. Pionchon)

Nombre d'heures d'enseignement dirigé : 64 H

Travail personnel en bibliothèque et recherche bibliographique sur banques de données Medline

Exposé thématique sur le programme théorique

Présentation et analyse de cas cliniques.

Nombre d'heures d'enseignement pratique : 36 H

Traitements endodontiques sur simulateur pédagogique et sur dents naturelles extraites

Utilisation des nouvelles technologies en endodontie :

- Analyse radiographique de cas par imagerie numérisée
- Traitement réalisé sous aide optique grossissante : loupe et microscope opératoire
- Utilisation des techniques d'assistance mécanisée : instrumentation nickel - titane, rotation continue, ultrasons
- Utilisation des techniques d'obturation canalaire par compactage de gutta percha chaude : thermocompaction et système injectable
- Retraitements endodontiques par voie orthograde : techniques de démontage prothétique, élimination d'obstacles métalliques intracanalières, désobturation et réobturation du réseau canalaire
- Retraitements endodontiques par voie rétrograde. Réalisation de traitement d'endodontie chirurgicale sur simulateur et pièces anatomiques

Total volume horaire : 340 H (Théorique, TD, TP)

La formation comporte un stage :

Durée : **500 H**

Lieu de stage : services hospitaliers d'odontologie

Contrôle des connaissances :

Seuls sont admis à se présenter aux épreuves les candidats autorisés par le directeur de l'enseignement après contrôle de leur assiduité aux enseignements et au stage hospitalier.

La 1ère année est sanctionnée par une épreuve clinique /20 et une épreuve orale /20 (présentation d'une revue de la littérature) appuyée sur un mémoire

Pour valider la 1ère année l'étudiant doit obtenir une note (moyenne des 2 épreuves) $\geq 10/20$

Une note $\leq 6/20$ à l'une des épreuves est éliminatoire.

En cas d'échec une session de rattrapage est prévue.

En cas d'échec à la session de rattrapage, toute note $\geq 10/20$ peut être conservée pendant 2ans.

La 2e année est sanctionnée par trois épreuves :

Une épreuve écrite / 40

Une épreuve clinique (validation du stage hospitalier et présentation de cas) /30

Un mémoire /30 (la soutenance doit avoir lieu avant le 31 août de la seconde année universitaire)

Pour valider la 2ème année l'étudiant doit obtenir une note (moyenne des 3 épreuves) $\geq 10/20$.

Pour être admis au diplôme, l'étudiant doit avoir validé la 1ère et la 2ème année.

Une note $\leq 6/20$ à l'une des épreuves est éliminatoire.

En cas d'échec, une session de rattrapage est prévue.

En cas d'échec à la session de rattrapage, toute note $\geq 10/20$ peut être conservée pendant 2 ans.

Toutes les universités organisent l'examen théorique avec un sujet unique et une correction par un jury local.

Chaque université organise les épreuves dirigées, pratiques et cliniques ainsi que la validation du mémoire de fin d'année avec leur jury.

DIU ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE CLINIQUE ET SEDATION

Facultés organisatrices et noms des responsables : Bordeaux (Dr J. NANCY), Montpellier (Pr MC. GOLDSMITH), Toulouse (Dr F. VAYSSE)

Objectifs :

Les soins en odontologie pédiatrique présentent certaines spécificités liées au jeune âge des patients, à leur immaturité dentaire et à leur croissance crânio-faciale qu'il faut accompagner.

Ce DIU permet de prendre en charge des patients à besoins spécifiques (jeunes enfants, enfants handicapés, enfants atteints de pathologie générale avec répercussions dentaires...), mais aussi de découvrir la palette de sédations à notre disposition et d'en maîtriser les indications.

Cette expérience permet ensuite au praticien d'aborder plus sereinement les différentes techniques de soin, de perfectionner son approche de l'enfant et de se familiariser avec les thérapeutiques interceptives et prothétiques.

FINALITÉ

- Approfondir, en les diversifiant, les connaissances acquises lors de la formation initiale en odontologie pédiatrique
- Donner au praticien une formation spécialisée de l'exercice en odontologie pédiatrique
- Participer à un réseau de recherche et de vigilance cliniques
- Permettre au chirurgien-dentiste d'acquérir une compétence dans le domaine des sédations en particulier le MEOPA et l'Anesthésie générale

MÉTHODES

Preciser les méthodes utilisées (cours, discussion sur des cas, activités pratiques) en privilégiant les méthodes participatives et interactives. L'utilisation des recommandations, consensus et autres référentiels validés doit être privilégiée.

- Cours théoriques
- Enseignements dirigés avec des cas cliniques et des manipulations (gestes de premier secours)
- Discussions de cas cliniques
- Stages cliniques actifs (dans un service ou cabinet dentaire habilité)
- Séminaire national fin janvier (SFOP)

Responsable de la Formation :

Pr Frédéric Vaysse (PU-PH)
-Toulouse

Durée : 1an

Effectif : 2 par an et par Faculté
Sélection/Inscription :

26

Après avis favorable de la commission de sélection le candidat est autorisé à s'inscrire dans la limite des places disponibles et en fonction du classement établi par la commission sur l'ensemble des pièces du dossier :
-CV de 3 pages maximum
-Lettre de motivation

-Entretien avec la commission de sélection

Frais de formation :

Formation initiale : 300 €
Formation continue : 1500 €

Public concerné :

- Docteurs en chirurgie dentaire, docteurs en médecine (diplôme français, de l'U.E ou hors U.E).
- Les internes en chirurgie dentaire.

Programme des enseignements :

DUREE DE LA FORMATION → EN ANNEES ET EN HEURES : 1,5 à 2 jours par mois (en général des jeudi-vendredi) de janvier à juin.

105 Heures d'enseignement théorique et pratique à raison de 7 séminaires de 15 heures chacun durant une année. 54 heures d'enseignement hospitalier à raison de 18 vacations de 3 heures chacune, dans le service d'Odontologie de son lieu d'inscription. Au cours de ces vacations, l'étudiant doit prendre en charge des patients et réaliser le cas clinique qui sera présenté à l'oral de fin d'année.

✓ Enfant

TOULOUSE : Croissance crânio-faciale normale et pathologique - Troubles fonctionnels (déglutition, phonation, mastication, respiration) et traitements interceptifs - Prise en charge de l'enfant porteur de fentes faciales.

✓ Sédatifs :

BORDEAUX : Définition sédatifs, différentes techniques de sédatifs - Pharmacologie des sédatifs - Prise en charge de la douleur et de l'anxiété - Médicaments de l'urgence - Physiologie de l'enfant

✓ Anesthésie générale :

TOULOUSE : Suites opératoires, Réanimation
MONTPELLIER : Prise en charge sous Anesthésie générale - Plateau technique et asepsie en AG ambulatoire - Consultations pré et post opératoires - AG, MEOPA : comment poser l'indication ?

Attestation MEOPA TOULOUSE-MONTPELLIER

✓ Génétique :

MARSEILLE : Principaux Syndromes génétiques en odontologie et réhabilitation buccale - Anomalies dentaires
TOULOUSE : Bases fondamentales de l'hérédité et de l'odontogénèse

✓ **Thérapeutiques :**

BORDEAUX : Carie de la petite enfance - Soins conservateurs en denture temporaire - Matériaux d'obturation en odontologie pédiatrique - Esthétique en Pédonction

MARSEILLE : Traumatologie faciale des parties dures et molles buccales - Traumatologie des dents temporaires et permanentes - Complications post traumatiques - Réhabilitation bucale des agénésies du secteur antérieur.

MONTELLER : Les thérapeutiques endodontiques de la dent permanente immature - Prothèse pédonction - Pharmacologie - Urgences dentaires chez l'enfant - Chirurgie buccale de l'enfant et de l'adolescent

✓ **Promotion de Santé :**

BORDEAUX : La consultation de Prévention et Prophylaxie Dentaire Individuelle

MARSEILLE : Droit du malade - Responsabilité partagée - Responsabilité médicale

TOULOUSE : Education thérapeutique.

Intervenants :

Bordeaux : Javotte Nancy, Patrick Rouas

Montpellier : Marie-Christine Goldsmith, Estelle Moulis, Olivier Chabadel

Toulouse : I. Bailleul-Forestier, Frédéric Vaysse, Emmanuelle Noirrit-Esclassan

Marseille : Daniel Bandon, Nancy Brun Croese, S. Sigaudy, P. Tavitian, G. Weisrock, M. Legall, A. CF. Cheynet, M. Ruquet, B. Foti.

Contrôle des connaissances :

Les examens auront lieu vers la mi-novembre dans l'une des universités organisatrices à tour de rôle.

Le diplôme est sanctionné par cinq épreuves :

Un présentiel sur 20

Un écrit noté sur 20

Un mémoire noté sur 20 de 20 pages maximum + pages de garde et Biblio suivant IAA.

Une épreuve orale notée sur 20. Présentation d'un cas clinique réalisé pendant la formation, chaque étudiant le réalisant dans sa faculté d'origine. Les cas réalisés en pratique privée ne sont pas admis (présentation Power Point 10mn et 5mn questions), suivant IAA.

La validation du stage sur 20 (présence et activité).

Pour être admis au diplôme, l'étudiant doit obtenir une note (moyenne des 5 évaluations) $\geq 10/20$.

AEU DOMAINE MEDICO-CHIRURGICAL

Objectifs :

Transmettre les bases de l'implantologie, de la parodontologie, de la chirurgie orale et de l'occlusodontologie.

Ce diplôme constitue un pré-requis pour s'inscrire aux DU d'implantologie et de parodontologie, et à partir de septembre 2022, un pré-requis pour s'inscrire au DU d'occlusodontologie et de réhabilitation de l'appareil manducateur (DUORAM).

Public concerné :

Formation Continue

- Les titulaires d'un diplôme de Docteur en chirurgie dentaire français, de l'U.E et hors U.E ou de Docteur en médecine spécialité CMF.

Formation Initiale

- Les étudiants internes en médecine bucco-dentaire, en chirurgie orale, en orthopédie dento-faciale et en chirurgie maxillo-faciale

Programme des enseignements :

75 heures d'enseignements (tous formats confondus).

Cours théoriques : webinaires, capsules-videos, e-learning, cours en présentiel

Travaux dirigés/pratiques : 2 journées Paro/Chir/Occluso.

Organisateurs de la Formation :

Dr Florent DESTRUHAUT (MCU-PH), Dr Bruno COURTOIS (MCU-PH), Dr Alexia VINEL (MCU-PH), Dr Philippe CAMPAN (MCU-PH)

Durée : 1 an

Sélection/Inscription :

L'autorisation d'inscription est prononcée par les responsables de formation après examen du dossier

Frais de formation :

Formation initiale : 300 €

Formation continue : 2800 €

OBJECTIFS de FORMATION

Maitriser les principes fondamentaux en matière de :

- chirurgie orale,
- implantologie,
- parodontologie,
- occlusodontologie.

Les supports pédagogiques sont variés :

- E-learning (capsules-videos à la disposition des étudiants, QCM à distance, articles)
- Webinaires Live
- Cours en présentiel
- Travaux dirigés/pratiques

LISTE DES ENSEIGNEMENTS TRAITÉS (sous réserve de modifications)

Module I - FONDAMENTAL

Histologie et physiologie du parodonte et du tissu osseux (cours)

Ostéo-intégration (cours)

L'imagerie médicale (eLearning)

Sédation-Hypnose (cours)

La prescription médicale (cours)

Module II - CHIRURGIE

Chirurgie orale en omnipratique (cours)

Asepsie, Antisepsie. Le plateau technique (cours)

Les grands principes chirurgicaux (cours)

La chirurgie d'avulsion (webinaire)

Chirurgie des tumeurs et pseudotumeurs bénignes (webinaire)

La chirurgie orale au quotidien (webinaire)

Module III - IMPLANTOLOGIE : chirurgie pré-implantaire, chirurgie implantaire, prothèse sur implant

Le gradient thérapeutique - Planification implantaire (webinaire)

Les systèmes implantaires (TD/TP)

Prothèse scellée ou vissée (cours)

Prothèse adjointe complète stabilisée sur implant (webinaire)

Mise en charge immédiate (cours)
Traitement du secteur antérieur : dents ou implants ? Critères de décision (cours)
Les responsabilités en implantologie (cours)
Empreintes physiques et optiques (cours)

Module IV - PARODONTOLOGIE / MUQUEUSES BUCCALES

Dermatologie buccale (eLearning)
Traitements de la maladie parodontale : non chirurgicaux (eLearning)
Maintenance (eLearning + webinaire)

Module V - RÉÉDUCATION ORO-FACIALE ET RÉADAPTATION

Electromyographie & Tracking mandibulaire (eLearning + webinaire)
Neurostimulation électrique transcutanée (eLearning)
Initiation à la prise en charge des patients dououreux chroniques (eLearning + webinaire)
Occlusodontologie & Implantologie (eLearning)
Rééducation oro-faciale et cancérologie (eLearning)
+ 2 journées de TD/TP Parodontologie/Implantologie/Chirurgie/Occlusodontologie

Contrôle des connaissances :

Le diplôme est sanctionné par un Contrôle Terminal (écrit) noté sur 20 sous forme de QCM.

Pour être admis au diplôme, l'étudiant doit obtenir une note ≥ 10/20.

AEU BIOMATERIAUX EN ODONTOLOGIE

Objectifs :

Comprendre les différences de structure et de mise en œuvre entre les matériaux pour restaurations directes et indirectes afin de choisir de façon raisonnée le matériau le plus adapté à la situation clinique.

Public concerné :

En formation continue

- Docteur en chirurgie dentaire (diplôme français ou de l'U.E).

En formation initiale :

- Les étudiants internes en odontologie / étudiants en 3^e cycle court d'odontologie

Programme des enseignements :

Volume horaire : 24 heures sur 4 jours

Intervenants : Dr. Karim Nast, Dr. Thibault Canceill, Dr. Sabine Joniot, Dr. Julien Delrieu, Dr. Damien Ostrowski

THEMATIQUES :

Restaurations directes

Restaurations indirectes

L'assemblage : comment optimiser le collage ?

Matériaux bioactifs

1^{ère} journée : 9h-17h

Thématique : Restaurations directes

Organisation de la journée :

Deux cours

Les composites : des matériaux connus aux évolutions méconnues (Dr. Thibault CANCEILL)

Responsables de la Formation :

Dr Karim NASR (MCU-PH),

Dr Thibault CANCIEILL (AHU)

32

Durée : 1an

Effectif : 20

Sélection/Inscription :

Autorisation préalable de l'enseignant responsable donnée par une commission qui statue sur les éléments suivants :

- ✓ Dossier de candidature
- ✓ CV et lettre de motivation

Frais de formation :

Formation initiale : 300 €

Formation continue : 800 €

Les CVI : au-delà de la temporisation (*Dr. Julien DELRIEU*)Un TP de manipulation des composites

2^e journée : 9h-17h

Thématique : Restaurations indirectes

Organisation de la journée :

Deux cours :

Les céramiques et matériaux hybrides en cabinet et au laboratoire (*Dr. Karim NASR*)

Un TP de préparations respectueuses de l'anatomie dentaire (présentation *Dr. Damien OSTROWSKI*)

3^e journée : 9h-17h

Thématique : L'assemblage : comment optimiser le collage ?

Organisation de la journée :

Deux cours :

Les adhésifs : faut-il passer à l'Universel ? (*Dr. Sabine JONNOT*)

Quelle colle pour quelle céramique ? (*Dr. Karim NASR*)

Un TP Batailles de l'adhésion

4^e journée : 9h-17h

Thématique : Matériaux bioactifs

Organisation de la journée :

Deux cours :

Biodentine, quand et comment ? (*Dr. Julien DELRIEU*)

Ciments bio-céramiques, usages et limites (*Dr. Sabine JONNOT*)

Un TD sur ordinateur : discussion de cas cliniques (*Dr. Thibault CANCILL*)

L'évaluation sous la forme de QCM

Contrôle des connaissances :

Le diplôme est sanctionné par un présentiel et un examen final sous la forme de QCM et de questions à court développement. Validation de l'AEU si la note finale est ≥10/20.

AEU CFAO DIRECTE EN ODONTOLOGIE

Objectifs :

La formation a pour objectifs de former les praticiens sur les procédures relevant de la CFAO directe.

Public concerné :

En formation continue

- Docteur en chirurgie dentaire (diplôme français, de l'U.E ou hors U.E) inscrit au Conseil de l'Ordre en France.

En formation initiale :

- Les étudiants internes en odontologie
- Les étudiants en 3^e cycle court d'odontologie

Programme des enseignements :

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Volume horaire : 24 heures sur 4 jours

Objectifs pédagogiques :

Comprendre l'impact de l'usinage sur les protocoles cliniques

Connaitre les matériaux disponibles et leurs indications

Maitriser les paramètres et les outils de modélisation

Savoir préparer les dents selon l'indication posée et de façon raisonnée

Savoir réaliser des couronnes unitaires sur implant

Savoir adapter le maquillage au cas clinique et au matériau

Connaitre et maitriser les protocoles d'assemblage adhésif

Responsable de la Formation :

Dr Karim NASR (MCU-PH)

Durée: 1an

Effectif: 15

Sélection/Inscription :

Autorisation préalable de l'enseignant responsable donnée par une commission qui statue sur les éléments suivants :

- ✓ Dossier de candidature
- ✓ CV et lettre de motivation

Frais de formation :

Formation initiale : 300 €

Formation continue : 1350 €

1^{ère} session : 2 jours // 9h-17h

Thématique : Restaurations postérieures

Principes et conséquences de l'usinage

Empreintes optiques, modélisation

Matiériaux, indications, protocoles

Préparations pour restaurations postérieures (inlays, onlays, overlays, veneerlays, endocouronnes, couronnes) // TP

Finition après usinage selon matériau (composite, céramique, zirconium) // TP

Assemblage adhésif

Couronne unitaire sur implant

2^e session : 2 jours // 9h-17h

Thématique : Restaurations antérieures

Analyse esthétique et choix du matériau

Préparations pour restaurations antérieures (facettes vestibulaires, facettes palatines, couronnes, cantilever) // TP

Finition après usinage selon matériau // TP

Cut back // TP

Assemblage adhésif

Contrôle des connaissances :

Le diplôme est sanctionné par un présentiel /10 et d'une évaluation en TP avec situation clinique et grille d'évaluation /10. Validation de l'AEU si la note finale est $\geq 10/20$.

Objectifs :

Formation de professionnels de santé :

- à la prise en charge orthograde des traitements de l'endodontie.
- à l'ergonomie spécifique d'un microscope opérateur,
- à l'organisation du cabinet dentaire et du plateau technique pour l'endodontie.

Débouchés :

Apporte une compétence supplémentaire en odontologie et plus précisément en endodontie.

Public concerné :

- Docteur en chirurgie dentaire (diplôme français, de l'U.E ou hors U.E)
- Les étudiants internes MBD

Programme des enseignements :

Langues d'enseignement : Français

Volume horaire : 32h

Durée de la formation :

Enseignement condensé sur trois séries de deux jours :

12 h de cours, 18 h de travaux pratiques et 2 h de travaux dirigés.

❖ **Séminaire 1 :**

Jour 1 :

Cours théoriques :

Responsables de la Formation :

Pr Franck DIEMER (PU-PH),

Dr Marie GEORGELIN-GURGEL (MCU-PH)

Formateurs associés :

Dr V. Blasco-Baqué,

Dr J. Fisse, Dr J. Michetti,

Dr L. Mourlan, Dr P. Pecqueur

36

Durée : 1 an (enseignement condensé sur 3 séries de 2 jours)

Enseignement non assuré si l'effectif est < 5 inscrits

Effectif : 5 à 20

Sélection/Inscription :

Autorisation préalable de l'enseignant responsable qui statue sur les éléments suivants :

- ✓ Dossier de candidature
- ✓ CV et lettre de motivation

Frais de formation :

Formation initiale : 300 €

Formation continue : 3200 €

Physiologie et pathologies endodontiques	1h CM	Dr V Blasco-Baqué
Microbiote buccal et endodontique	1h CM	Dr V Blasco-Baqué
Ergonomie de l'acte et organisation du plateau technique	30' CM	Pr F Diemer
Aménagement des voies d'accès	30' CM	Dr L. Mourlan
Instruments de pénétration initiale et de sécurisation canalaire	30' CM	Pr F Diemer
Travaux pratiques :		
Pose de la digue		
Organisation et ergonomie (Utilisation d'aides optiques)		
Aménagements des voies d'accès (Rotatifs + Ultra-sons)		
Pénétration initiale et longueur de travail	TP : 3h	
Sécurisation canalaire		
Responsable : Dr V. Blasco-Baqué		
Jour 2 :		
Cours théoriques :		
Instruments endodontiques de mise en forme et cinématiques	1h CM	Pr F Diemer
Principes de l'obturation endodontique	1h CM	Dr L Mourlan
Travaux pratiques :		
Mise en forme canalaire (instruments uniques)		
Essayage du maître cône et obturation (niveau 1)	TP : 4h	
Responsable : Pr F. Diemer		
❖ Séminaire 2 :		
Jour 1 :		
Cours théoriques :		
Instruments de mise en forme canalaire (séquences)	1h CM	Pr F Diemer
		AEU ENDODONTIE

Obturation canalaire (Niveau 2)	1h CM	Dr L Mourlian
Travaux pratiques :		
Mise en forme canalaire (séquences instrumentales)		
Obturation (niveau 2)	TP : 4h	
Responsable : Pr F. Diemer		
Jour 2		
Prévention des incidents et accidents	1h CM	Dr L Mourlian
Utilisation des biomatériaux (MTA, Biobentine...)	1h CM	Pr F Diemer,
Gestion des infections et infections récidivantes	30' CM	Dr V Blasco-Baqué
Travaux pratiques :		
Utilisation des biomatériaux (MTA, Biobentine...)		
Mise en forme apicale spécifiques		
Potentialisation de l'irrigation	TP : 3h	
Responsable : Dr V. Blasco-Baqué		
❖ Séminaire 3 :		
Jour 1 :		
Prise de décision, cone beam (CBCT) et désobturation	1h CM	Pr F Diemer
Cas cliniques, discussions	1h TD	Dr M. Georgelin-Gurgel
Travaux pratiques :		
Lecture de CBCT	1h TP	Dr J Michetti
Dépose des éléments coronaires	1h TP	Dr L Mourlian
Accéder aux canaux (dépose de tenons)	1h TP	Dr J Fisse
Accéder à l'apex (désobturation)	1h TP	Dr M. Georgelin-Gurgel
Responsable : Dr M. Georgelin-Gurgel		

Jour 2 :

Gestion des bris instrumentaux (lentulo, Acier, NiTi)	1h CM	Pr F Diemer
Urgences et pharmacologie en endodontie	1h CM	Dr M. Georgelin-Gurgel
<hr/>		
Travaux pratiques :		
Gestion des bris instrumentaux (lentulo, Acier, NiTi)	2h TP	Dr L Mourlian
Gestion des butées	1h TP	Dr P Pecqueur
Gestion des perforations radiculaires hautes	1h TP	Dr M. Georgelin-Gurgel
<hr/>		
Responsable : Dr M. Georgelin-Gurgel		

Contrôle des connaissances :

Le diplôme est sanctionné par un écrit, un cas pratique et un oral.

Validation de l'AEU si la moyenne des 3 épreuves est $\geq 10/20$.

AEU HUMANITES, DROIT ET ETHIQUE EN MEDECINE BUCCO-DENTAIRE

Objectifs :

Faire connaître le milieu et les règles dans lesquels le professionnel de santé évoluera et faire intégrer peu à peu un processus réflexif pour s'interroger sur sa finalité professionnelle et sur la légitimité de sa pratique.

Public concerné :

En formation continue

- Docteur en chirurgie dentaire, en médecine et en pharmacien (diplôme français, de l'U.E ou hors U.E).
- Les professions paramédicales (se renseigner auprès du secrétariat pédagogique : catherine.benoit@univ-tlse3.fr)

En formation initiale :

- Les étudiants internes en chirurgie dentaire, en médecine et en pharmacie (en France, dans l'U.E ou hors U.E).
- Les étudiants inscrit en Master Sciences Humaines et Sociales

Programme des enseignements :

Volume horaire : 36 heures

Intervenants : Pr Olivier Hamel, Dr Jean-Noël Vergnes, Dr Julien Rosenzweig, Maître Camille Hézard.

Thématiques :

Présentation du système juridique français

Le contrat de soins

Les bases de l'expertise

La dentisterie narrative

La philosophie du soin

Les définitions de l'éthique

Responsables de la Formation:

Pr Olivier Hamel (PU-PH),
Dr Jean-Noël Vergnes
(MCU-PH)

40

Durée : 1an

Effectif : 20

Sélection/Inscription :

Autorisation préalable de l'enseignant responsable donnée par une commission qui statue sur les éléments suivants :

- ✓ Dossier de candidature
- ✓ CV et lettre de motivation

Frais de formation :

Formation initiale : 300 €
Formation continue : 530 €

Contrôle des connaissances :

Le diplôme est sanctionné par un présentiel noté sur 6, d'un contrôle continu (question rédactionnelle) noté sur 7 et d'un examen final oral noté sur 7.

Validation de l'AEU si la note finale est ≥ 10/20.

AEU IMAGERIE MAXILLO-FACIALE CONE BEAM CT

Objectifs :

Apporter une compétence aux étudiants, chirurgiens-dentistes, aux médecins et aux radiologues qui utilisent ou qui souhaitent utiliser à des fins diagnostiques et/ou thérapeutiques des appareils « d'imagerie volumique à faisceau conique » (cone beam computerized tomography : CBCT). Cette formation est obligatoire depuis le 7 juin 2012 ; le libellé de la nomenclature faisant mention d'une nécessité de formation pour les utilisateurs de modalités d'imagerie Cone Beam CT (JO du 7 juin 2012). Dans la CCAM, le code LAQK027 correspond à ces examens. Sa cotation est subordonnée au suivi d'une formation spécifique à l'acte Cone Beam CT.

NB: Bien qu'il soit également question de CBCT grands champs, la formation tient compte des recommandations de limiter à l'utilisation de petits ou moyens champs en médecine bucco-dentaire.

Débouchés : Apporte une compétence en modalité d'imagerie Cone Beam CT conforme au libellé de la nomenclature faisant mention d'une nécessité de formation pour les utilisateurs de modalités d'imagerie Cone Beam CT (JO du 7 juin 2012).

Responsable de la Formation :

Dr Karim NASR (MCU-PH)

Durée : 1an

Effectif : 20

Sélection/Inscription :

Autorisation préalable de l'enseignant responsable qui statue après examen du dossier

41

Frais de formation :

Formation initiale : 300 €

Formation continue : 300 €

Public concerné :

- Formation Continue

Les titulaires d'un diplôme de Docteur en chirurgie dentaire, les docteurs en médecine (diplôme français, de l'U.E ou hors U.E),

- Formation Initiale

Les étudiants internes en odontologie et médecine

Programme des enseignements :

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Enseignements Théoriques, Dirigés et Pratiques*: 9 heures

Points clés de la formation :

- 1) Principe et technique de l'imagerie Cone Beam CT
- 2) Place du Cone Beam CT au sein des examens radiologiques dentaires
- 3) Principes JOLI appliqués au Cone Beam CT :
 - Justification : recommandations nationales et internationales, référentiels, ...
 - Optimisation : bonnes pratiques et moyens d'optimisation, notions de doses, de champs d'exploration, ...
- 4) Lecture des examens : caractéristiques des logiciels, notion de MPR et de plans de coupes, points clés de l'analyse
- 5) Radioanatomie 3D : structures anatomiques normales et anomalies
- 6) Lecture des examens Cone Beam CT dans leurs principales indications en médecine bucco-dentaire : implantologie, dents incluses, endodontie, chirurgie buccale, orthodontie

Équipe encadrante : Dr K. NASR (MCU PH), Dr P. MONSARRAT (AHUO), Dr E. COUDRAIS (Chirurgien-Dentiste), Dr J. TREUIL (Médecin Radiologue), Mr JM. INGLESE

Contrôle des connaissances :

Le diplôme est sanctionné par un présentiel noté sur 10 et d'un examen final écrit noté sur 10.

Pour être admis au diplôme, l'étudiant doit obtenir une moyenne $\geq 10/20$.

AEU MCE : MICRO-CHIRURGIE ENDODONTIQUE

Objectifs :

Formation de professionnels de santé :

- à la prise en charge micro-chirurgicale des lésions péri-radiculaires d'origine endodontique,
- à l'ergonomique spécifique d'un microscope opérateur,
- à l'organisation du cabinet dentaire et du plateau technique pour la chirurgie endodontique.

Débouchés :

- Apporte une compétence supplémentaire en odontologie et plus précisément en endodontie.
- Ouverture de consultations spécifiques en milieu hospitalier ou libéral

Public concerné :

- Les médecins, chirurgiens-dentistes, chirurgiens maxillo-faciaux (diplôme français, de l'U.E ou hors U.E)
- Les étudiants internes en odontologie spécialité : MBD, Chirurgie Orale.

Programme des enseignements :

Langues d'enseignement : Français et anglais

Volume horaire : 32 heures

Durée de la formation : Enseignement condensé sur une semaine

12 h de cours, 10 h de travaux pratiques,
3 h de démonstrations et 3h de travaux dirigés
4 h d'évaluation continue

Jour 1 : Responsable : Pr F. Diemer

Indications, Contre-indications de la chirurgie endodontique
Microbiote buccal et chirurgie orale
Pharmacologie liée à la prise en charge en chirurgie endodontique
Ergonomie de l'acte et organisation du plateau technique

Frais de formation :

Formation initiale : 300 €
Formation continue : 3550 €

Responsables de la Formation :

Pr Franck DIEMER (PU-PH),
Dr Vincent BLASCO-BAQUE
(MCU-PH)

Formateurs associés :

Dr M. Gurgel-Georgelin, Dr JS
Mallet, Dr JP Siquet

Durée : 1an (enseignement condensé sur 3 séries de 2 jours)

Enseignement non assuré si l'effectif est < 5 inscrits

Effectif : 5 à 20

Sélection/Inscription :

Autorisation préalable de l'enseignant responsable qui statue sur les éléments suivants :

- ✓ Dossier de candidature
- ✓ CV et lettre de motivation

Jour 2 : Responsable : Dr V. Blasco-Baqué
Gestion des tissus mous et durs
Utilisation des biomatériaux en micro-chirurgie
Gestion des tissus mous et durs, matériaux

2h CM
1h CM
3h TP

Dr JP Mallet
Dr JP Mallet, Dr V Blasco-Baqué
Dr JP Mallet, Dr JP Siquet

Jour 3 : Responsable : Dr V. Blasco-Baqué
CBCT et planifications

1h CM
2h TP
1h CM
1h CM
2h TP

Conseils, suivi et complications post-opératoires
Anatomie +/- dissection

Jour 4 : démonstrations en direct et TP - Responsable : Pr F Diemer
Démonstration en direct (par % ou % de groupe)
Démonstration en direct (par % ou % groupe)
Démonstration en direct (par % ou % de groupe)
Démonstration en direct (par % ou % groupe)
TP sur cadavre ou mâchoire animale (par % ou % groupe)
TP sur cadavre ou mâchoire animale (par % ou % groupe)
TP sur cadavre ou mâchoire animale (par % ou % groupe)
TP sur cadavre ou mâchoire animale (par % ou % groupe)
Total étudiant du jour = 3h TD + 3h TP

3h TD
3h TD
3h TD
3h TD
3h TD
3h TP
3h TP
3h TP
3h TP
3h TD

Dr V Blasco-Baqué
Pr F Diemer
Dr JP Mallet
Dr JP Siquet
Dr A Trigalou
Dr V Blasco-Baqué

Pr F Diemer
Dr V Blasco-Baqué
Dr JP Siquet
Dr JP Mallet

Jour 5 : Responsable : Pr F Diemer
Discussions sur cas cliniques
EXAMENS

3h TD

Dr M Georgelin-Gurge, Dr V Blasco-Baqué, Pr F Diemer

Contrôle des connaissances :

Le diplôme est sanctionné par un Contrôle continu (écrit /20+ pratique /20+ oral/20)
Validation de l'AEU si la moyenne des 3 épreuves (écrit/oral/pratique) est $\geq 10/20$
Pas de conservation de note en cas d'échec

CERTIFICATE OF UNIVERSITY STUDIES / ENDODONTIC MICROSURGERY

Aim :

Health professionals training in:

- Microsurgical management of lesions of endodontic origin
- Working under the surgical operating microscope
- Setting up the dental practice for endodontic microsurgery.

Careers:

- Development of advanced endodontic skills.
- Opening of specific consultations in hospital or private practice

Entry requirements :

MDs, Dentists, medicine/dental interns and maxillofacial surgeons

Programme des enseignements :

Education language:

French and English

Hourly volume: 32 hours

Duration:

Program condensed in **one week**:

12 hr of courses, 10 hr of hands-on courses,

3 hr of demonstrations and 3 hr of tutorial courses,

4 hr of continuous evaluation

ASSESSMENT :

Continuous and final evaluation (written + practical + oral)

Validation of the AEU if the score obtained in the average of 3 tests (written / oral / practice) is $\geq 10/20$
No preservation of score in case of failure.

Teaching staff:

Pr Franck DIEMER (PU-PH),
Dr Vincent BLASCO-BAQUE
(MCU-PH)
- Setting up the dental practice for endodontic microsurgery.

In collaboration with :

Dr M. Gurgel-Georgelin, Dr JB
Mallet; Dr JB Siquet

Duration : 1 week (no session if
less than 5 students)

Number of students: 5 to max 20

Application/Selection :

Prior authorization of the
responsible teacher who rules on
the following elements:

- ✓ Application file
- ✓ Motivation letter and CV

Tuition fee:

3500 €

TC = Tutorial Class
LC = Lecture Course

Day 1

Indications, contra-indications for endodontic microsurgery
Buccal microbiota and oral surgery
Pharmacology in endodontic microsurgery
The dental operative microscope, positioning, microsurgical instruments and practice set-up for surgery
Responsible: Prof. F. Diemer

Day 2
Soft and hard tissue management
Biomaterials in microsurgery
Soft and hard tissue management, materials
Responsible: Dr V. Blasco-Baqué

Day 2

Soft and hard tissue management
Biomaterials in microsurgery
Soft and hard tissue management, materials
Responsible: Dr V. Blasco-Baqué

Day 3

CBCT in treatment planning of apical surgery
Postsurgical patient management
Orofacial anatomy +/- dissection
Coordination: Dr V. Blasco-Baqué

Day 4: live demo and HOC

Live demo ($\frac{1}{2}$ or $\frac{1}{4}$ de group)
Live demo ($\frac{1}{2}$ or $\frac{1}{4}$ de group)
Live demo ($\frac{1}{2}$ or $\frac{1}{4}$ de group)
HOC on cadavers or animal jaw ($\frac{1}{2}$ or $\frac{1}{4}$ group)
HOC on cadavers or animal jaw ($\frac{1}{2}$ or $\frac{1}{4}$ group)
HOC on cadavers or animal jaw ($\frac{1}{2}$ or $\frac{1}{4}$ group)

46

Dr V Blasco-Baqué Live demo ($\frac{1}{2}$ or $\frac{1}{4}$ de group)

3hr TC Prof. F Diemer
3hr HOC Prof. F Diemer
1hr LC Dr JP Siquet
1hr LC Dr A Trigalou
2hr HOC Dr V Blasco-Baqué

Dr V Blasco-Baqué Live demo ($\frac{1}{2}$ or $\frac{1}{4}$ de group)

3hr TC Prof. F Diemer
3hr HOC Prof. F Diemer
Dr V Blasco-Baqué
3hr HOC Dr JP Siquet

HOC on cadavers or animal jaw ($\frac{1}{2}$ or $\frac{1}{4}$ group)

Responsible: Prof. F Diemer

3hr HOC Dr JP Mallet
Student total of the day = 3hr TC + 3hr HOC

Day 5 :
Clinical cases discussions
Exams
Responsible: Prof. F Diemer

Assessment :

Continuous and final evaluation (written + practical + oral)

Validation of the AEU if the score obtained in the average of 3 tests (written / oral / practice) is $\geq 10/20$

No preservation of score in case of failure

AEU PC SIM : PROTHESE COMPLETE SUPRA IMPLANTAIRE

Objectifs :

Ce diplôme sanctionne une formation approfondie théorique pratique en Prothèse Complète.

Débouchés : Complète la formation des Chirurgiens-Dentistes et Médecins en ce qui concerne la thérapeutique de l'édentement total

Public concerné :

- Les candidats titulaires d'un diplôme français, de l'U.E ou hors U.E de Docteur en chirurgie dentaire ou de Docteur en médecine
- Les étudiants internes en odontologie et en médecine inscrits au DESCO ou DES MBD.

Programme des enseignements :

Durée totale de la formation : 51 h sur 7 journées en e-learning

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Acquisition des techniques actuelles pour réaliser une réhabilitation de l'édentement total
- Acquisition des techniques actuelles pour réaliser des empreintes réussies
- Acquisition des techniques actuelles pour enregistrer un rapport inter-arcade
- Acquisition des techniques actuelles pour réaliser des réhabilitations en Prothèse Amovible Complète Supra-Implantaire
- Acquisition des techniques pour réaliser des réhabilitations en prothèse complète implanto-portées

METHODES D'ENSEIGNEMENT :

- Cours magistraux et tables rondes
- Travaux pratiques participatifs
- Démonstrations cliniques interactives

Contrôle des connaissances :

Examen final écrit (1heure/QCM) /70 - Rédaction d'un rapport de stage (maquette d'une étape clinique) /30

Responsable de la Formation :

Dr Florent DESTRUHAUT
(MCU-PH)

Coordinateur principal :

Dr Luc RAYNALDY(PH)

Durée : 1an

Effectif : sans limitation

Sélection/Inscription :

Autorisation préalable de l'enseignant responsable qui statue sur les éléments suivants :

- ✓ Examen du dossier
- ✓ CV

Frais de formation :

Formation initiale : 300 €
Formation continue : 1400 €

AEU FORMATION A LA SEDATION CONSCIENTE INHALEE

Objectifs :

Cette formation demandée par l'ANSM comprend l'ensemble des connaissances nécessaires sur le MEOPA de sa pharmacologie à sa manipulation et sa pharmacovigilance.

Public concerné :

- Les candidats titulaires d'un diplôme français, de l'U.E ou hors U.E de Docteur en chirurgie dentaire ou de Docteur en médecine
- Les étudiants de 3^e cycle (long ou court) inscrits en odontologie en France, les étudiants inscrits à la formation d'assistants dentaires.

Programme des enseignements :

Durée totale de la formation : 15 h sur 2 journées

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Evaluer l'anxiété, la douleur du patient.

Déterminer le type de sedation, de premedication adaptée à la situation Clinique.

Connaitre les effets du protoxyde d'azote

Maitriser les dispositifs médicaux à mettre en place pour dispenser un mélange équimolaire de protoxyde d'azote.

Amélioration des pratiques de soins

METHODES D'ENSEIGNEMENT :

Cours, Manipulation de matériel

Stage clinique observationnel, Mise en situation

Discussion de cas cliniques

Contrôle des connaissances :

Assiduité - Examen final oral /10 – Epreuve finale pratique/simulation /10.

Responsables de la Formation :

Pr BAILLEUL-FORESTIER

Isabelle (PU-PH)

Dr NOIRRIT-ESCLASSAN

Emmanuelle (MCU-PH)

Durée : 1an

Effectif : 10

Sélection/Inscription :

Autorisation préalable de l'enseignant responsable qui statue sur les éléments suivants :

- ✓ Examen du dossier
- ✓ CV et lettre de motivation

Frais de formation :

Formation initiale : 300 €

Formation continue : 900€

RECAPITULATIFS DES TARIFS/AN

Année universitaire 2021-2022

DIPLOMES D'UNIVERSITE		Formation continue (+ droits d'inscriptions)		Formation initiale
DU Approches Innovantes en Recherche biomédicale et en mété-recherche (AIR)	Dr NABET Cathy	1 an		950 €
DU Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur (CFAO)	Dr NASR Karim	1 an		2750 €
DU Hypnose appliquée aux sciences médicales et paramédicales	Pr DIEMER Franck	1 an		1800 €
DU Implantologie	Dr CAMPAN Philippe Dr GALIBOURG Antoine	2 ans	2 500 €/an	50
DU Médecine bucco-dentaire du sport	Dr BLASCO-BAQUE Pr DIEMER Franck	1 an	1250 €	300 €
DU Occlusodontologie et Réhabilitation de l'Appareil Manducateur (ORAM)	Dr DESTRAHAUT Florent	2 ans	2800 €/an	
DU Odontologie Pédiatrique et Sédation (OP-S)	Pr BAILLEUL-FORESTIER Isabelle	2 ans	2 500 €/an	
DU Parodontologie	Dr LAURENCIN Sara	2 ans	2 500 €/an	
DU Prothèse Complète Supra Implantaire, Implanto-Portée et Muco-Portée	Dr CHAMPION Jean	1 an		2 500 €

DIPLOMES INTER UNIVERSITAIRE			
		Formation continue (+ droits d'inscriptions)	Formation initiale
DIU Endodontie	Pr DIEMER Franck	2 ans 2500 €/an	300 €
DIU Odontologie pédiatrique clinique et sédation	Pr VAYSSÉ Frédéric	1 an 1500 €	

ATTESTATION D'ETUDES UNIVERSITAIRES			
		Formation continue (+ droits d'inscriptions)	Formation initiale
AEU Domaine Médico-Chirurgical	Dr DESTRAHUT Florent	1 an 2800 €	300 €
AEU Biomatériaux en odontologie	Dr NASR Karim	1 an 800 €	300 €
AEU CFAO Directe en odontologie	Dr NASR Karim	1 an 1350 €	300 €
AEU Endodontie	Pr DIEMER Franck	1 an 3200 €	300€
AEU Humanités, Droit et Ethique en Médecine Bucco-Dentaire	Pr HAMEL Olivier	1 an 530 €	300 €
AEU Imagerie Maxillo-Faciale Cone Beam CT	Dr NASR Karim	1 an 300 €	300 €
AEU Micro-Chirurgie Endodontique	Pr DIEMER Franck	1 an 3500 €	300 €
AEU Prothèse Complète Supra Implantaire	Dr DESTRAHUT Florent	1 an 1400 €	300 €
AEU Formation à la sédation consciente inhalée	Pr Baileul-Forestier Isabelle, Dr Noirrit-Eslassan Emmanuelle	1 an 900 €	300 €

Synthèse des UE DFGSO 2 (2e année) S3 Année 2021-2022

Semestre	Unité d'enseignement	Porteur UE	sous section CNU	Heures étudiants	Volume horaire par type d'enseignement et par étudiant	Format : P 1/2P 1/4	Type Contrôle : CC continu CT terminal
	Embryogenèse et ontogenèse crano-faciale	M Rotenberg	56.01	91	CM 28h TP 7h	P	CC (note) CT
	Biologie 1 -Microbiologie -Biochimie -Immunologie générale	Blasco-Baqué	57.01	201,0	CM 64h TP 9h	P 1/4P	CC (note) CT
	Anatomie	P Monsarrat		194	CM 30h TD 10h TP 89h	P	CC (note) CT
	Biomatériaux et Odontologie	S Joniot		72	CM 24h	P	CT
	Cavités simples	D Maret	58.01	36,5	TP 14h Séminaire 9h	P 1/2P	CC (note)
	Prothèse fixée unitaire	R Esclassan		59	CM 15h TP 15h	P 1/3P	CC (note) CT
	Prothèse partielle amovible	J Champion		115	séminaire 46h	P 1/2P	CC (note)
	Anglais	J Bottriell		36	TD 24h	1/3P	CC (note)
	Stage initiation aux soins (2 semaines)	S Joniot		70			CC (v/nv)
	Optionnel	MC Valéra		45	30h TD (minimum)		CC (validation S4)
	UE complémentaire LAS/Passerelles	S Joniot / S Laurencin					Pas d'évaluation
	Total Heures semestre S3			919,5			Durée CT : 2h30

Synthèse des UE DFGSO (2e année) S4 Année 2021-2022

Semestre	Unité d'enseignement	Porteur UE	sous section CNU	Heures étudiants	Volume horaire par type d'enseignement et par étudiant	Format : P 1/2P 1/4	Type Contrôle : CC continu CT terminal
C 2 i Niveau 1	J-N Vergnes	56.02	20	Tice 20h	P	CC (v/nv)	
Biologie 2 - Hématologie fondamentale - Génétique - Inflammation - Microbiologie buccale-maladies infectieuses	MC Valéra	57.01	145	CM 44h TD 2h TP 10h	P 1/2P 1/4P	CC (note) CT	
Initiation à la Recherche - Santé publique, éthique	C Nabet	56.02	102	CM 26h TD 16h	P 1/2P 1/4P	CC (note) CT	
Cavités simples	D Maret		19,5	TP 12h 3h séminaire	1/2P	CC (note)	
Prothèse unitaire	R Esclassan		60	CM 15h TP 15H	P 1/3P	CC (note) CT	
Prothèse partielle amovible	J Champion	58.01	130	séminaire 52h	P 1/2P	CC (note)	
Cariologie	Ph Guignes		36	CM 12h	P	CT	
Physiologies Générale et Oro-faciale	K Nasr			Cours numérique	Pas d'évaluation		
Anglais	J Bottrell		36	TD 24h	1/3P	CC (note)	
Optionnel	MC Valéra		45	TD 30 h (minimum)	CC (v/nv)		
UE complémentaire LAS/Passerelles	S Joniot / S Laurencin				Pas d'évaluation		
Total Heures et ECTS semestre S4			593,5			Durée CT : 2h30	

Synthèse des UE DFGSO (3e année) S5 Année 2021-2022

Semestre	Unité d'enseignement	Porteur UE	sous section CNU	Heures étudiants	Volume horaire par type d'enseignement et par étudiant	Format : P 1/2P 1/4	Type Contrôle : CC continu CT terminal
	Médico-chirurgical Anesthésiologie locale, Sémiologie buccale, parodontologie	S Laurencin	57.01	126	CM 38h TD 8h	P 1/2P format variable en fonction des séances	CC V/NV CT
	Pharmacologie Générale	E Jouanjas		44	CM 12h TD 5h30	P 1/2P	CC (note) CT
	Prothèse fixée	R Esclassan		42	CM 9h TP 27h	1/2P	CC (note) CT
	Prothèse partielle amovible coulée	J Champion		125	Séminaire 50h	1/2P	CC (note)
	Endodontie-Pathologie pulpaire	Ph Guignes	58.01	118	CM 24h TP 36h Tices 10h	P 1/2P	CC (note) CT
	Odontologie conservatrice	D Maret		29	Séminaire 6h TP 14h	P	CC (note)
	Biomatériaux 2 - application prothèse, implantologie, orthodontie	S Joniot		27	CM 18h	P	CT
	Développement et examen général de l'enfant - Anatomie céphalométrique	I Bailleul- Forestier	56.01	48	CM 10h TD 12h	P	CC (note) CT
	Imagerie Principes et techniques d'imagerie dento-maxillo-faciale, Radiobiologie et introduction radioprotection, Physique de l'imagerie médicale	K Nasr	58.01	126	CM 37h TP 15h	P	CC (note) CT
	Anglais	J Bottriell		36	TD 24h	1/3P	CC (note)
	Optionnel	MC Valéra		45	TD 30 h (minimum)		CC (v/nv) validation S6
				766			Durée CT : 3h30
							Total Heures et ECTS semestre S5

Synthèse des UE DFGSO (3e année) S6 Année 2021-2022

Semestre	Unité d'enseignement	Porteur UE	sous section CNU	Heures étudiants	Volume horaire par type d'enseignement et par étudiant	Format : P 1/2P 1/4	Type Contrôle : CC continu CT terminal
	Odontologie pédiatrique niveau 1, sémiologie orthodontique	E Noirrit-Eschassan	56.01	42	CM 10h TD 8h	P	CC (note) CT
	Médico-chirurgicale Hygiène, Médecine orale 1, Chirurgie Orale 1 Parodontologie, Thérapeutique et Prescription 1	S Laurencin	57.01	234	CM 74h TD 8h	P 1/2P format variable en fonction des séances	CC(V/NV) CT
	Patients à risques médicaux en pratique quotidienne	S Cousty		114	CM 35h TD 6h	P format variable en fonction des séances	CC (V/NV) CT
	Prothèse partielle amovible coulée	J Champion		125	Séminaire 50h	P 1/2P	CC (note)
	Prothèse fixée	R Esclassan		42	CM 9h TP 30h	P 1/2P	CC (note) CT
	Endodontie	F Diemer	58.01	36	TP 36h	1/2P	CC (note)
	Odontologie conservatrice	D Maret		15	TP 15h	1/2P	CC (note)
	Physiologie de l'occlusion	S Joniot		15	TD 10h	P	CC
	Interprétation radiologique	P Monserrat		20	TP/Tice : 20 h	1/2P	CC (note)
	Anglais	J Bottrell		45	TD 30h	P	CC (note)
	Anthropologie	J Braga		30	CM 10h	P	CT
	Stage CSERD de maîtrise clinique	S Joniot/T Canceill	58.01	17			CC (v/nv)
	Optionnel	MC Valéra	56.01	45	TD 30 h (minimum)		CC (v/nv)
	Total Heures et ECTS semestre S6			780			Durée CT : 2h30

Synthèse UE DFASO 1 (4e année) Semestre 7
Année 2021-2022

Semestre	Unité d'enseignement	Porteur UE	sous section CNU	Heures étudiants	Volume horaire par étudiant	Format : P 1/2P 1/4	Type Contrôle CC continu CT terminal
	Odontologie pédiatrique niveau 2	M Marty	56.01	34	CM 10h TP 4h		CC (V/NV) CT
	Service sanitaire	M. Sixou	56.02	14	TD 9h	P	CC
	Santé publique et comportement professionnel	M. Sixou	56.02	99	CM 34h TD 10h	P 1/2P	CC (note) CT
	Médecine orale 2 - Pathologie de la Muqueuse Buccale	S Cousty	61		CM 15h TP 16h	P	CC (V/NV) CT
	Thérapeutique et prescription 2	S. Cousty	57.01	36	CM 12h	P	CT
	Prothèse fixée 1	A. Galibourg		97	CM 24h TP 25h	P 1/2 P	CC (note) CT
	Endodontie niveau 2	M. Gurgel-Georgelin		92	CM 6h TD 23h TP 39h	P	CC (note) CT
	Prothèse complète clinique	F Destruhaut	58.01	34	TP 4h SPOC/Visio 10h	P 1/3P	CC (note) CT
	Rééducation fonctionnelle de l'appareil manducateur et réadaptation	F Destruhaut		39	TD 2h SPOC/Visio 12h	1/3 P	CT
	Inlays 1	Ph Guignes		36	CM 12h	P	CT
	Anglais	J Bottrell		12	TD 8h	P	CC (note)
	Stage hospitalier	Responsable de site		300	3 demi-journées/ semaine		CC S8
	Optionnel	MC Valéra	56.01	40	TD 26 h (minimum)		CC (validation S8)
	Total Heures semestre 7			894			Durée CT 4h30

Synthèse UE DFASO 1 (4^e année) Semestre 8
Année 2021-2022

Semestre	Unité d'enseignement	Porteur UE	sous section CNU	Heures étudiants	Volume horaire par étudiant	Format : P ou 1/2P	Type Contrôle CC continu CT terminal
	Diagnostic et thérapeutique des anomalies dento-faciales	C. Loder	56.01	81	CM 18h TD 18h	P	CC (note) CT
	Service sanitaire	M. Sixou	56.02	14	TD 9h	P	CC
	Chirurgie orale 2 et parodontologie	S Laurencin	57.02	60	CM 20h	P	CT
	Médecine orale 3	B Courtois		60	CM 20h	P	CT
	Prothèse fixée 2 - Réhabilitation esthétiques	A. Galibourg		125	CM 24h TP 29h TD 16h	P (CM) 1/2P(TP)	CC (note) CT
	Inlays 2	Ph Guignes		18	TP 18h	1/2P	CC (note)
	Endodontie	M Gurgel-Georgelin	58.01	27	TP/TD18h	1/2P	CC (note)
	Prothèse complète clinique	F Destruhaut		34	TP 4h SPOC/visio 10h	P (CM) (TP) 1/3	CC (note) CT
	Implantologie	A. Galibourg		30	CM 10h	P	CT
	Anglais	J Bottrell		33	TD 22h	P	CC (note)
	Stage hospitalier	CSERD		300	3 demi-journées/ semaine		CC
	Optionnel	MC Valéra	56.01	40	TD 26 h (minimum)		CC (V/NV)
	Total Heures semestre S8			822			Durée CT : 3h00

Synthèse UE DFASO2 (5e année) Semestre 9
Année 2021-2022

Semestre	Unité d'enseignement	Porteur UE	sous section CNU	Heures étudiants	Volume horairepar étudiant	Format : P ou 1/2P	Type Contrôle
	ODF Prises en charge spécifiques	P. Baron	56.01	51	CM 19h TD 4h	P	CC (note) CT
	Odontologie pédiatrique niveau 3	M. Marty		66	CM 15h TD 14h	P	CC (note) CT
	Lecture critique d'article	C Nabet	56.02	6	TD 4h	1/2P	
	Cancérologie Médecine Interne Médecine Orale	S Cousty	57.01	39	CM 13h	P	CT
	Médico-chirurgical Chirurgie orale, parodontologie, médecine orale	Ph Campan		78	CM 23h TP 9h	P 1/4	CC (note) CT
	Implantologie	A Galibourg		51	CM 17h	P	CT
	Biocompatibilité, biomatériaux, application clinique	S Joniot	58.01	54	Séminaire 18h	P	CC (note)
	Endodontie niveau 3	F Diemer		22	TD 8h Tice 10h		CC (note)
	Anglais	J Bottriell		12	TD 8h	1/3P	CC (note)
	Odontologie gériatrique	B Vellas		30	CM 10h	P	CT
	Transversalité	S Laurencin	57.01	23	séminaires 9h	groupe de 8	CC
	Intelligence artificielle en santé	P. Monsarrat		32	CM 5h TP/TD 11h		CC
	Rééducation fonctionnelle de l'appareil manducateur et réadaptation	F Desruhaut		30	SPOC/ visio 10h		CT
	Stage hospitalier	CSERD		300	3 demi-journées/ semaine		validation en S10
	Optionnel	MC Valéra	56.01	40	TD 26 h (minimum)		CC (validation S10)
	Total Heures semestre S9			834			Durée CT: 3h30

Synthèse UE DFASO2 (5e année) Semestre 10
Année 2021-2022

Semestre	Unité d'enseignement	Porteur UE	sous section CNU	Heures étudiants	Volume horaire par étudiant	Format : P ou 1/2P	Type Contrôle CC continu CT terminal
	Patients à besoins spécifiques - Sédation et anesthésie générale	MC Valéra	56.01	81	CM 27h	P	CT
	Ethique, Droit Médical, Education Thérapeutique - Identification expertise	O Hamel	56.02	50	CM 12h TD 9h	P	CC (note) CT
	Bio-médico-chirurgical Chirurgie orale 4, parodontologie,médecine orale 6	S Laurencin	57.01	81	CM 27h	P	CT
	Réhabilitation maxillo-faciale	Ph Pomar		50	Séminaire 20h	P	
	Rééducation fonctionnelle de l'appareil manducateur et réadaptation	F Destruhaut		30	SPOC/ visio 10h		CT
	Prothèse complète clinique	F Destruhaut	58.01	51	CM 17h	P	CT
	Implantologie	A. Galibourg		36	CM 12h	P	CT
	Réhabilitation complexe	Ph Guignes		15	TD 6h TP 6h	1/2P	CC (note)
	Imagerie appliquée	P Monsarrat		30	Séminaire 12h	CC (note)	
	Radioprotection	K Nasr		33	TD 22h	P	CC (note)
	Anglais	J Botriell		300	3 demi-journées/ semaine		CC (V/NV)
	Stage hospitalier	CSERD					CC (V/NV)
	Gestes et soins d'urgence niv 2	E Noirrit	56.01				CC (V/NV)
	Stage hors services odontologiques	S Joniot	58.01	100			CC (V/NV)
	Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique (CSCT)	V Blasco-Baqué	57.01				Oral (1h00)N NV + stage clinique
	Transversalité	S Laurencin	57.01	23	Séminaire 9h	groupe de 8	CC
	Optionnel	MC Valéra	56.01	40			CC (V/NV)
	Total Heures semestre S10			950			Durée CT: 3h30

Synthèse des UE
6e année SEMESTRE 11 Année 2021-2022

Semestre	Unité d'enseignement	Porteur UE	section CNU	Heures étudiants	Volume horaire par type d'enseignement et par étudiant	Format : P 1/2P 1/4	Type Contrôle : CC continu CT terminal
	Orthodontie clinique complexe	P Baron	56.01	30	CM 10h	P	CT
	Insertion professionnelle	O Hamel	56.02	66	CM 20h TD 4h	P	CC (V/NV) CT
	Chirurgie-Parodontologie - Implantologie	Ph Campan	57.01	21	TD 6h TP 12h	1/2P 1/4P	CC(note)
	Rééducation fonctionnelle de l'appareil masticateur et réadaptation	F Destruhaut		30	TD 3h SPOC / visio 10h	P	Pas d'évaluation
	Médecine orale 7 : cas complexes	B. Courtois		39	CM 13h	P	CT
	Transversalité	Ch. Thomas/M. Minty		9	TD 6h	1/2P	CC (note)
	Optionnel	MC Valéra	56.01	40	TD 26h minimum		CC validation S12
	Stage hospitalier	Chef de service			225		CC validation S12
	Stage actif (à réaliser en S11 OU S12)	PP Poulet	57.01	250			évaluation S12
S 11				710			Durée CT: 1h30
Total heures semestre S11							

Synthèse des UE
6e année SEMESTRE 12 Année 2021-2022

Unité d'enseignement	Porteur UE	Sous-section CNU	Heures étudiants	Volume horaire par type d'enseignement et par étudiant	Format : P 1/2P 1/4	Type Contrôle : CC continu CT terminal
Stage hospitalier	Chef de service		225			CC (v/nv)
Stage actif (à réaliser en S11 OU S12)	PP Poulet	57.01	250			CC (v/nv)
Insertion professionnelle	O Hamel	56.02	9	6h TD	P	
Optionnel	MC Valéra	57.01				CC (v/nv)
Total heures semestre S12			484			

Séminaire pédagogique : 02/03/2021
 Voté Conseil Faculté : 19/05/2021
 Voté CFVU

S12